LE COUP D'OEIL DE L'A.M.R.I

LA REVUE DE L'ASSOCIATION DU MASTER HISTOIRE ET RELATIONS INTERNATIONALES
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



EUROPE
LA PAIX EN UKRAINE ?
PAGE 33

DOSSIER
L'AMÉRIQUE LATINE
PAGE 16

AFRIQUE
PÉTROLE AU NIGER
PAGE 42

NUMÉRO 40 • OCTOBRE 2026

© REUTERS/Andres Martinez Casares

Manifeste

LE COUP D'ŒIL DE L'AMRI
2026-2027

Chers lecteurs, chères lectrices,

Aujourd'hui plus qu'hier, les relations internationales impactent profondément nos vies. Des hydrocarbures au commerce asiatique, des pans entiers de l'économie française et européenne sont inféodés à d'autres nations et leur destin. Les conflits armés d'ordre mondial font leur terrible retour depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 déstabilisant l'ensemble de la planète. L'hégémonie occidentale et particulièrement états-unienne construite sur les dividendes de la paix semble apparaître depuis plusieurs années en échec et des puissances autrefois jugées émergentes remodèlent les rapports de forces autour de leur grandissante influence. Les peuples souvent absorbés au sein des États constituent aujourd'hui une part essentielle en tant qu'acteurs des relations internationales et les regroupements de ces derniers pèsent grandement sur les politiques des administrations étatiques. Parallèlement, face à la surexposition d'informations provenant de l'international, souvent peu contextualisées, la clarté et la rigueur disparaissent au profit de l'émotion et de la consommation. Ainsi, la complexité des relations internationales croît avec la déstabilisation de nos modèles de pensée occidentaux. « L'autre », n'est devenu qu'un objet pour soi, individualisé et non plus une icône de ce que nous partageons tous, l'humanité.

Il faut alors repenser l'analyse de l'ailleurs, de l'étranger, du parfois considéré « incompréhensible » ou même « barbare ». Les enjeux traditionnelles de puissances militaires, de diplomatie et d'économie ne suffisent plus à eux seuls pour comprendre ce qui caractérise les relations internationales, des organisations supra-étatiques aux simples individus. Ainsi, ce qui dirige et émane de l'étranger peut tout autant être le danger existentiel que le creuset fondamental de nos propres nations, de l'Europe, de la France. L'analyse des relations internationales, des peuples de partout et d'ailleurs n'est donc pas seulement une analyse de rapports distants et froids mais c'est une analyse de nous-mêmes, d'eux-mêmes et de toute l'humanité autant présente dans son caractère innée que dans ses développements sociaux localisés des plus complexes.

C'est dans cette optique, avec humilité et détermination, que notre revue universitaire s'attache depuis plusieurs années ardemment à comprendre, pierre par pierre ou plutôt mots par mots, les instincts et les convictions des habitants de cette terre. Ouverts mais convaincus, nous essayons de décortiquer les idées par les idées, les pensées par les pensées pour analyser ce qui nous donne sens dans notre monde.

L'annuelle passation est ainsi venue et nous sommes fières de présenter cette année une équipe renouvelée de quatre personnes pour l'organisation, la conception et la distribution de notre revue « coup d'œil de l'AMRI » pour les éditions de mars 2026 à février 2027.

Alors écrivez, pensez, sensibilisez-vous et témoignez de ce qui vous marque, de ce qui nous marque !

Rédacteur en chef
LÉNY ROYER-PERRUSSEL

Éditorial

LE COUP D'ŒIL DE L'AMRI
2026-2027

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au nom des étudiants du master Histoire - Relations internationales de l'Université Catholique de Lille, nous sommes honorés de vous présenter notre revue de géopolitique : Le coup d'œil de l'AMRI (Association du Master Relations Internationales). Fondée en 2021 sous l'impulsion d'étudiants curieux de partager leur intérêt pour les questions internationales. Elle est entièrement rédigée, éditée et mise en page par les élèves du master, et se veut accessible à tous : étudiants comme professeurs, ou amateurs de géopolitique.

Le coup d'œil de l'AMRI c'est quoi ? Tous les mois, une mise en relief sérieuse et approfondie de l'actualité internationale à travers plusieurs articles thématiques, et un dossier se focalisant sur un sujet en particulier. Par une démarche transversale et pluridisciplinaire, nous abordons de multiples thèmes : aussi bien géopolitiques qu'économiques, juridiques, historiques, sécuritaires ou culturels, afin d'apporter un regard complet sur les enjeux internationaux actuels. Des problématiques propres aux débris balistiques en Arabie saoudite à l'éruption pétrolière au Niger et ses défis environnementaux en passant par l'élection des « *mid-terms* » aux États-Unis et le processus de paix toujours en construction en Ukraine entre les États-uniens et les Russes, ce mois regorge d'actualité internationale.

Le dossier de ce mois revient sur cet espace parfois relégué au second plan : l'Amérique latine. À travers trois sujets distincts, les réalités sociales, économiques, politiques et environnementales du Brésil, d'Haïti et de l'Argentine sont questionnés.

Nous prenons le parti de laisser nos rédacteurs s'exprimer, tant que leurs propos sont justifiés par des sources scientifiques et des exemples concrets. Au nom du comité de rédaction de la revue, nous vous souhaitons une excellente lecture.

Rédacteur en chef
LÉNY ROYER-PERRUSSEL

Équipe de rédaction
JULIEN DURAND, EMMA LESAGE & JILANI LARNAOUT

S O M M A I R E

4 **QUAND L'INTERCEPTION DEVIENT MENACE : LE DILEMME TACTIQUE DES DÉBRIS BALISTIQUES AU-DESSUS DE RIYAD ET DHAHRAN**
Victor Blanc

12 **« UNE NOUVELLE ÈRE » DES RELATIONS INTERNATIONALES ? MIDTERMS 2026 ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE**
Julien Durand

16 **DU MEXIQUE À LA PENTAGONIE : L'AMÉRIQUE LATINE EN MUTATION**

17 **INTRODUCTION**
Lény Royer-Perrussel

18 **BOLSONARO, LULA : DEUX POLITIQUES, DEUX TRAJECTOIRES POUR LE POUMON DE LA PLANÈTE**
Éloïse Borde

23 **LE REPORT DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN HAÏTI : UN ESPOIR QUI S'ÉLOIGNE POUR LES POPULATIONS**
Ismaël West

26 **LES RENCONTRES DE JAVIER MILEI, PHILIPPE AGHION ET EMMANUEL MACRON, UNE NOUVELLE FORMULE DU LIBÉRALISME EN PERSPECTIVE ?**
Lény Royer-Perrussel

33 **L'ÉVOLUTION DU PROCESSUS DE PAIX EN UKRAINE DANS UN CONTEXTE DE MANIFESTATIONS SOCIALES ET DE DYNAMIQUE CHANGEANTE DES RELATIONS RUSSO-AMÉRICAINES**
Oleksandr Konovalenko

42 **ÉRUPTION PÉTROLIÈRE À AGADEM : DÉFIS ET SOUVERAINETÉ ENVIRONNEMENTALE AU NIGER**
Houngbedji Zangbe

QUAND L'INTERCEPTION DEVIENT MENACE : LE DILEMME TACTIQUE DES DÉBRIS BALISTIQUES AU-DESSUS DE RIYAD ET DHAHRAN

RÉDIGÉ PAR VICTOR BLANC



Image n°1 : Lancement du missile balistique Martyr Haj Qasem [Photographie]. Téhéran, Iran. ©Ministère de la Défense de la République islamique d'Iran. (2020)

La prolifération des vecteurs balistiques, des missiles de croisière et des systèmes d'aéronefs sans pilote au Moyen-Orient a profondément altéré l'équation sécuritaire régionale au cours des deux dernières décennies. Face à cette menace asymétrique et persistante, le Royaume d'Arabie saoudite a entrepris de bâtir l'un des boucliers antiaériens et antimissiles les plus denses et sophistiqués au monde. Deux métropoles et hubs stratégiques incarnent la vulnérabilité saoudienne et la nécessité de cette protection permanente. D'une part, Riyad, la capitale politique, administrative et économique du pays, compte une population urbaine continue de plus de sept millions d'habitants. D'autre part, Dhahran, épicentre névralgique du secteur énergétique situé dans la province orientale, accueille le siège mondial de la compagnie nationale Saudi Aramco ainsi que d'immenses infrastructures industrielles critiques.

Selon les données compilées par le Groupe d'experts des Nations unies sur le Yémen et étayées par les déclarations de la coalition militaire arabe, rien qu'entre le début du conflit armé et octobre 2021, au moins 409 missiles balistiques et 781 drones armés ont été lancés par les forces houthies vers des cibles saoudiennes (Nations unies, 2022).

Pour faire face à ce volume d'attaques sans précédent dans l'histoire moderne du combat antimissile au-dessus de zones habitées, les forces de défense aérienne royales saoudiennes (Royal Saudi Air Defense Forces - RSADF) s'appuient quasi exclusivement sur des systèmes d'origine américaine, au premier rang desquels figure le système de missiles sol-air MIM-104 patriot. L'Arabie saoudite est à ce jour reconnue comme le deuxième plus grand opérateur mondial du patriot après les États-Unis, avec un inventaire cumulé dépassant 1 800 missiles intercepteurs (Analyses sectorielles de défense, s.d.). De surcroît, afin de renforcer la posture défensive de la région continentale et des sites pétroliers majeurs suite au regain de tensions de 2019, les forces armées des États-Unis ont redéployé à la base aérienne Prince Sultan d'Al-Kharj des batteries patriot complémentaires ainsi qu'une batterie de défense de zone à haute altitude THAAD (Terminal High Altitude Area Defense) (Press Reports, 2021).

Cependant, cette couverture antimissile massive masque un paradoxe physique et tactique majeur : la destruction en vol d'un projectile ennemi par impact direct (*hit-to-kill*) ne fait pas disparaître sa masse.

Lorsque l'intercepteur neutralise le vecteur adverse à haute ou moyenne altitude, les deux engins, représentant chacun une masse initiale de plusieurs centaines de kilogrammes à plusieurs tonnes, ne se vaporisent pas. Ils se brisent et se désintègrent sous l'effet de l'énergie cinétique extrême et de la détonation en un nuage de débris hétérogène. Ce nuage est constitué de fragments incandescents, métalliques, denses et animés d'une vélocité résiduelle importante. En vertu de la mécanique céleste et balistique, cette pluie de shrapnels retombe vers le sol en suivant la trajectoire initiale du centre de masse combiné, venant s'abattre précisément sur l'agglomération urbaine ou le complexe industriel que le système défensif visait initialement à protéger.

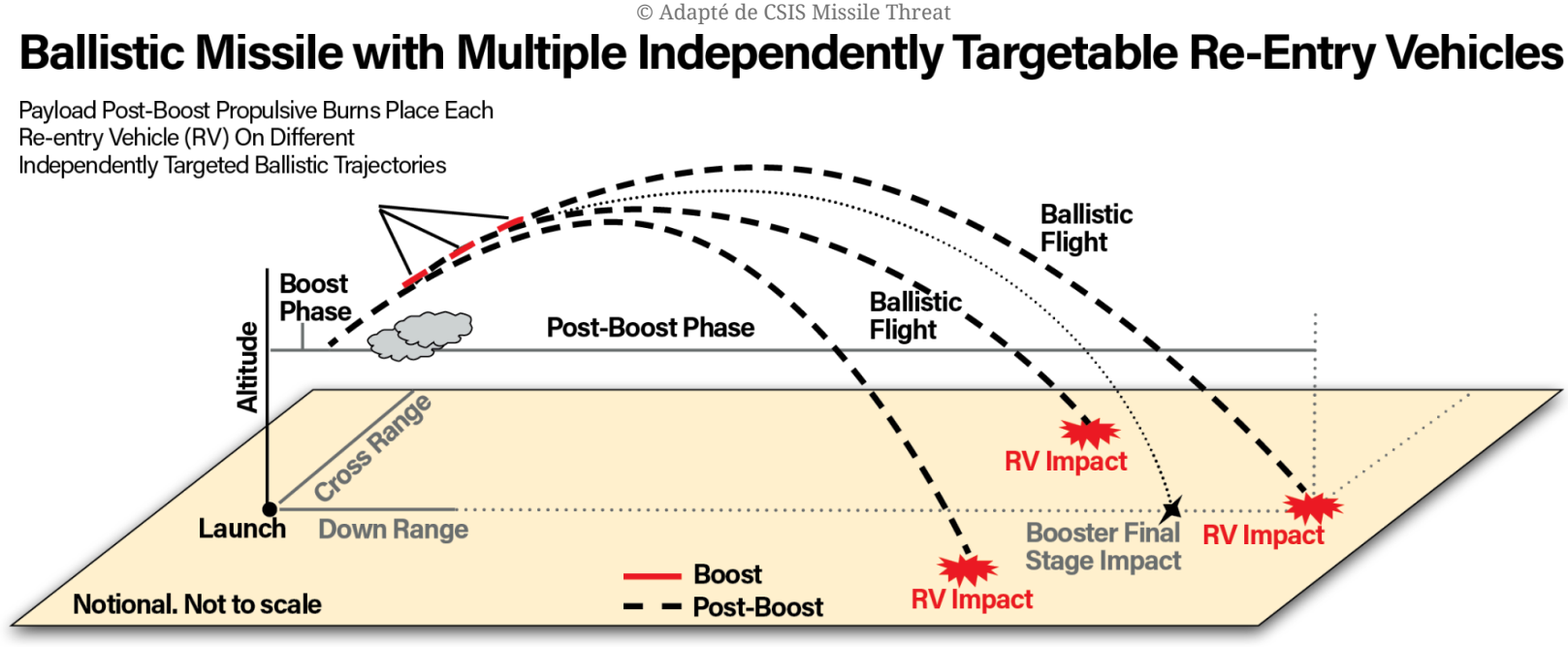
LA PHYSIQUE DE L'INTERCEPTION ET LA MÉCANIQUE DE DISPERSION DES DÉBRIS

L'architecture moderne des intercepteurs tels que le patriot PAC-3 (patriot Advanced Capability-3) repose sur la technologie de l'impact direct cinétique (Barnes & Brown, 1998 ; Williams & Shaikh, 2020). Contrairement aux premières générations de systèmes antiaériens, qui utilisaient des ogives à fragmentation de proximité déclenchées par une fusée de proximité, le PAC-3 ne transporte pas de charge explosive lourde dédiée à la projection d'éclats (Williams & Shaikh, 2020).

Il détruit sa cible par le transfert massif d'énergie cinétique lors d'une collision hypervéloce à des vitesses relatives d'impact dépassant souvent Mach 4 à Mach 6. L'objectif principal de ce mode de neutralisation est de garantir la destruction mécanique complète de la tête militaire (l'ogive) du missile balistique adverse, évitant ainsi que la charge explosive ennemie ne détone à l'impact au sol. Toutefois, si l'impact cinétique offre une très forte certitude d'annihilation fonctionnelle de l'ogive, il produit une désintégration structurelle particulièrement violente. Les simulations informatiques avancées de type hydrocode menées par les laboratoires nationaux et agences de défense américaines montrent que lors d'un impact hypervéloce entre un intercepteur et une cible balistique, les matériaux métalliques et composites traversent des états de contrainte extrême (U.S. National Laboratories, s.d.). Ces analyses, basées notamment sur les modèles développés par la NASA et adaptés aux engins militaires (Wang et al., 2012), démontrent que la fragmentation s'étend sur une échelle continue, allant de micro-particules sub-grammiques jusqu'à des éléments massifs de plusieurs dizaines de kilogrammes correspondant aux tuyères, aux réservoirs d'ergols non consommés ou aux sections de corps de fusée.

Image n°2 : Ce schéma illustre le fonctionnement d'un missile balistique doté de têtes multiples à ciblage indépendant (MIRV), détaillant les différentes étapes de son vol de son lancement jusqu'à l'impact des charges utiles. Il montre d'abord la phase de propulsion (Boost Phase) où le missile est lancé et propulsé hors de l'atmosphère, suivie de la phase post-propulsion (Post-Boost Phase) durant laquelle la charge utile libère les différents véhicules de réentrée (Re-entry Vehicles ou RV) grâce à des impulsions propulsives qui placent chacun sur une trajectoire balistique indépendante. Enfin, chaque tête de re-entrée suit un vol balistique distinct vers sa cible (RV Impact), tandis que le dernier étage vide du propulseur retombe également de son côté (Booster Final Stage Impact).

© Adapté de CSIS Missile Threat



Afin de comprendre la trajectoire qu'empruntent ces éléments fragmentés après la collision, il convient de se pencher sur les équations fondamentales de la dynamique. Sur le plan de la physique classique, la trajectoire globale du nuage de fragments est régie par la loi de conservation de la quantité de mouvement (Wright, 2018). La quantité de mouvement totale du système combiné immédiatement après l'impact impose que la vitesse du centre de masse du nuage reste largement alignée avec le vecteur de rentrée initial du missile attaquant. Parce que le missile balistique adverse possède généralement une masse et une vitesse axiale nettement supérieures à celles de l'intercepteur au moment de la phase terminale, le champ de débris poursuit sa course vers le bas et vers l'avant.

Dans ses présentations techniques officielles sur le système PAC-3 MSE, Lockheed Martin confirme explicitement cette dynamique, décrivant un nuage qui se propage dans la direction originelle du projectile ennemi (Lockheed Martin, s.d.). La première modélisation mathématique et quantitative de premier ordre de ce phénomène, formulée par Frank (1994), a démontré qu'une fragmentation exoatmosphérique génère un cône de dispersion pouvant s'étendre au sol sur plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres carrés, même si la densité massique moyenne par fragment y reste mesurée.

Mais au-delà de la conservation de la quantité de mouvement, la géométrie exacte du cône de retombée dépend directement de l'altitude à laquelle l'impact survient. L'altitude à laquelle s'effectue l'interception constitue la variable clé dictant l'ampleur et la gravité des retombées au sol. Lors d'interceptions exoatmosphériques ou en très haute altitude au-delà de 80 à 100 kilomètres, les débris sont soumis à une traînée atmosphérique prolongée lors de leur rentrée. Les fragments légers brûlent sous l'effet de l'échauffement cinétique, tandis que les fragments denses résistent et subissent une dispersion latérale très large sous l'effet des vents stratosphériques. L'Union of Concerned Scientists (2004) notait en 2004 que l'altitude d'interception de 230 km retenue pour les essais du système antimissile américain avait été choisie précisément pour minimiser la dispersion des débris au sol, alors que les engagements opérationnels réels se produisent souvent à des altitudes bien différentes.

À l'inverse, lors d'interceptions endoatmosphériques basses (10 à 30 kilomètres), la densité de l'air ne suffit pas à consumer les structures métalliques lourdes. Le temps de chute se comptant en dizaines de secondes, les fragments n'ont pas le temps de se disperser et retombent sous forme d'une pluie dense concentrée directement dans l'axe de la trajectoire finale (Cole et al., 1997).

Cette concentration des fragments en basse altitude soumet les zones denses à des seuils de vulnérabilité précis que plusieurs travaux scientifiques ont cherché à quantifier. L'évaluation scientifique du danger posé par la chute de débris repose sur des travaux de référence menés par les laboratoires nationaux américains et des chercheurs indépendants. L'étude de Cole, Young et Jordan-Culler réalisée en 1997 pour les Sandia National Laboratories (*Hazards of Falling Debris to People, Aircraft, and Watercraft*) a établi que l'énergie cinétique requise pour causer des blessures mortelles à un être humain non protégé est particulièrement faible (Cole et al., 1997). La majorité des impacts de débris se produisent en chute quasi verticale, mais des vents forts combinés à une masse importante peuvent produire des trajectoires quasi horizontales. Leurs travaux fournissent les seuils quantitatifs de létalité sous forme de courbes probabilité-de-décès en fonction de l'énergie cinétique d'impact pour des personnes debout, assises ou allongées, ainsi que les seuils de perforation des structures.

De leur côté, Bogosian, Crawford et Baeker (1996) ont développé des modèles de vulnérabilité calculant la vitesse résiduelle des fragments traversant étage par étage un bâtiment conventionnel et le nombre de victimes attendu par impact. Les travaux récents de Kim et Shin (2020) ont appliqué ces simulations aux zones métropolitaines denses interceptant des drones et des missiles, dérivant les masses et vitesses critiques susceptibles de blesser les habitants.

De plus, l'analyse menée par Theodore Postol (2014) sur le système israélien Iron Dome démontre que même lorsque l'ogive de l'attaquant est neutralisée, les corps de fusée lourds tombent irrémédiablement dans la zone défendue et peuvent causer des blessures graves aux personnes non abritées, le seul critère de succès pertinent restant la destruction de l'ogive.

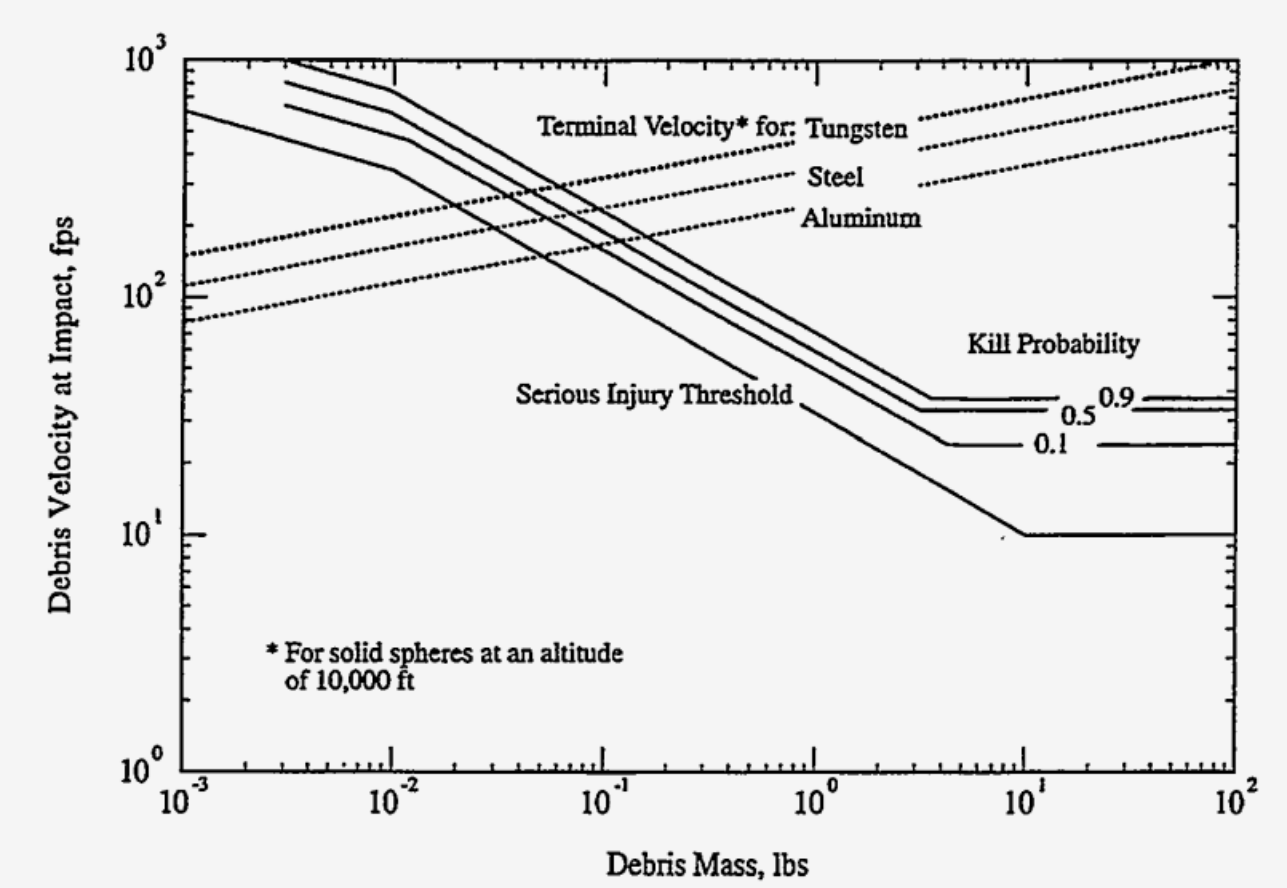


Image n°3 : Seuils de létalité humaine lors d'un impact de débris à la tête. Corrélation entre la masse du fragment (lb) et sa vitesse d'impact (ft · s⁻¹). Les courbes de probabilité de décès indiquent qu'en raison de la vitesse terminale de chute, un débris métallique de faible masse franchit le seuil des blessures graves (Serious Injury) et présente un risque critique de mortalité (Kill Probability) pour les populations non abritées.

© Cole et al., Sandia National Laboratories, 1997.

ANALYSE HISTORIQUE ET EMPIRIQUE DES INCIDENTS À RIYAD, DHAHRAN ET DANS LA RÉGION (1991–2026)

L'étude des engagements antimissiles au-dessus de la péninsule arabique depuis plus de trois décennies fournit un corpus documentaire volumineux confirmant que le risque lié aux débris n'est pas une simple projection théorique, mais une constante matérielle du combat (Mule & McKnight, 1996). Lors de l'opération Desert Storm en 1991, la batterie de missiles patriot fut déployée pour la première fois à grande échelle pour intercepter les missiles balistiques irakiens de type Scud lancés contre Riyad et Dhahran. Les enquêtes de terrain de Human Rights Watch (1991) ont documenté de nombreux cas où des fragments de Scuds interceptés ou non interceptés et des débris d'intercepteurs patriot sont tombés sur des zones résidentielles et commerciales, identifiant des trous d'éclats sur des pièces de missiles.

Les tables officielles du Pentagone sur l'activité Scud enregistrent également des engagements patriot au-dessus de Riyad et Dhahran avec impacts de débris et victimes civiles (U.S. Department of Defense, s.d.). Plus tard, le General Accounting Office (GAO, 1992) a formellement établi l'insuffisance de l'évaluation officielle des performances du patriot.

Si les événements de 1991 ont posé les premiers jalons empiriques, le déclenchement de la guerre au Yémen a marqué le passage à une échelle de fréquence et d'intensité bien supérieure. Pendant la campagne houthie, la chronologie des retombées est continue (Williams & Shaikh, 2020). Lors d'une salve d'interceptions au-dessus de Riyad le 25 mars 2018, un mort et deux blessés sont imputés aux retombées de l'engagement (Lewis et al., 2018). nt dans Foreign Policy, ont soutenu qu'une partie des débris provenait du corps du missile non intercepté plutôt que des seuls fragments d'interception (Lewis et al., 2018).

Le danger de débris est donc une propriété intrinsèque de l'engagement lui-même, qu'il réussisse ou échoue, et non une conséquence de la seule interception réussie. Une analyse visuelle du New York Times (2017) avait déjà cartographié, dès décembre 2017, des amas de débris le long des rues du centre de Riyad sur un rayon d'environ 500 yards. La série d'incidents s'est poursuivie au cours des années suivantes. Le 28 mars 2020, deux missiles balistiques interceptés vers Riyad et Jizan font au moins deux blessés civils dans la capitale (Press Reports, 2020).

Le 27-28 février 2021, des fragments d'un missile balistique intercepté s'éparpillent sur plusieurs quartiers de Riyad, traversant le toit d'une habitation (Official Statements, 2021 ; Press Reports, 2021). Le 7 mars 2021, l'interception d'un missile balistique visant les installations d'Aramco à Dhahran produit des débris « tombant à proximité de civils et d'objets civils », selon le communiqué officiel du ministère saoudien de la Défense (Saudi Ministry of Defense, 2021). Le 4 septembre 2021, l'interception de trois missiles balistiques et de trois drones visant la province orientale disperse des débris sur le quartier Dahyat Al-Dammam, blessant deux enfants et endommageant quatorze habitations (Saudi Ministry of Defense / SPA, 2021a). Les 6-7 décembre 2021, des éclats d'un missile intercepté retombent encore dans des quartiers résidentiels de Riyad (Saudi Ministry of Defense / SPA, 2021b).

L'accumulation de ces retombées physiques à travers les décennies démontre que le phénomène s'étend aujourd'hui à l'ensemble du théâtre d'opérations du Golfe. L'analogue d'Abou Dabi de janvier 2022 confirme ce mécanisme à l'échelle régionale : un civil y est tué par des débris d'interception lors d'une attaque de missiles (Regional Defense Reports, 2022). Enfin, en octobre 2026, des débris de deux missiles de croisière interceptés blessent quatre personnes et endommagent quinze habitations à Riyad, ainsi que l'ont rapporté la Saudi Press Agency (SPA, 2026), Gulf Business (2026) et Anadolu Agency (2026).

LE DILEMME TACTIQUE DES COMMANDANTS DE LA DÉFENSE AÉRIENNE

L'ensemble de ces retombées physiques place le commandement antiaérien face à des décisions opérationnelles extrêmement complexes sous pression temporelle. Le processus de décision se déroule en quelques dizaines de secondes entre la détection radar, le calcul de trajectoire, l'évaluation du point d'impact prédit et le tir (Williams & Shaikh, 2020). Dans ce laps de temps très court, le commandant ou le système automatisé doit arbitrer entre l'efficacité géométrique de la destruction de l'ogive et les conséquences matérielles au sol pour les zones peuplées.

Au cœur de cette fenêtre temporelle très restreinte se pose un choix fondamental quant à la zone et à l'altitude où déclencher l'impact. L'arbitrage central oppose l'altitude et la distance d'engagement. Une interception lointaine et haute garantit la destruction de l'ogive avant qu'elle ne survole la cible, mais élargit l'empreinte des retombées au sol vers des zones imprévisibles sous l'effet des conditions météorologiques (Cordesman, 2020). À l'inverse, une interception tardive, directement au-dessus de la métropole, concentre la pluie de shrapnels denses sur les quartiers situés à la verticale du point d'engagement. Les travaux les plus récents sur la défense israélienne face aux salves iraniennes de 2024 confirment que cette tension traverse désormais toutes les couches d'interception, y compris exoatmosphérique (Fetter & Wright, 2025).

Cette tension géométrique prend une dimension stratégique supplémentaire lorsque la cible défendue héberge des infrastructures hautement inflammables. À Dhahran, le dilemme est grandement aggravé par la nature stratégique des cibles. L'attaque directe du 14 septembre 2019 contre Abqaiq et Khurais avait interrompu 5,7 millions de barils par jour, soit environ la moitié de la production d'Aramco (Energy Security Studies, 2019 ; Ministry of Energy, 2019). Intercepter au-dessus du complexe industriel crée un risque majeur d'incendie secondaire par retombée de débris incandescents ou de résidus de propergol sur des réservoirs d'hydrocarbures et des infrastructures sous pression.

La doctrine saoudienne elle-même enregistre la chute de débris d'interception sur des zones résidentielles avec dégâts matériels aux bâtiments et aux véhicules (General Directorate of Civil Defense, s.d.). Le commandant doit donc arbitrer en temps réel entre le risque d'impact d'une ogive intacte et le risque d'incendies multiples provoqués par sa propre riposte.

Outre le danger matériel et industriel direct, cette situation engendre une contrainte collatérale majeure sur le plan humain et sociologique. S'y ajoute un impact psychologique profond sur la population. Les citoyens assistent à des interceptions spectaculaires dans le ciel, immédiatement suivies par la chute chaotique de pièces métalliques sur les boulevards et les habitations. En conséquence, la protection antiaérienne elle-même en vient à être perçue par les habitants du sol comme une source directe de danger physique.

La problématique des débris touche également au Droit International Humanitaire. Bien que la légitime défense autorise la protection des cibles civiles et militaires, le principe de précaution impose la mise en œuvre de moyens visant à réduire les dommages collatéraux. Toutefois, au regard du droit international public (Combacau & Sur, 2012), la responsabilité juridique primaire des dommages au sol causés par des fragments résiduels retombe sur l'attaquant qui a initialement initié le tir de missiles vers des zones peuplées.

PERSPECTIVES DOCTRINALES ET TECHNOLOGIQUES DE MITIGATION

Face aux limites intrinsèques du tir cinétique traditionnel en zone urbaine, les états-majors travaillent au développement de nouvelles méthodes de neutralisation. La révision doctrinale en cours vise à minimiser l'énergie et la masse des débris retombant dans les zones denses. La première voie est le *soft-kill* : l'utilisation d'armes à énergie dirigée, de micro-ondes fortes ou de moyens de guerre électronique permet de neutraliser ou de dévier les vecteurs sans fragmentation mécanique violente (O'Hanlon, 2019). Missiles de croisière et drones peuvent ainsi être détournés vers des espaces non habités avant toute collision cinétique.

Parallèlement à ces modes de neutralisation non destructifs, la prise de décision automatisée s'enrichit de capacités d'analyse environnementale avancées. La deuxième voie repose sur la modélisation prédictive des cônes de retombée par l'intelligence artificielle, couplée aux données météorologiques en temps réel (Cordesman, 2020). Ces algorithmes permettent d'ajuster dynamiquement le point d'interception afin d'orienter prioritairement les retombées vers des zones non bâties ou des espaces tampons.

Enfin, en complément de l'interception et de la prédiction du vol, le dernier maillon de la mitigation réside dans la réactivité du dispositif de sécurité civile au sol. La troisième voie réside dans l'automatisation des alertes de protection civile géolocalisées diffusées quelques minutes avant l'impact prévisible des fragments. Les analyses quantitatives de l'létalité des débris (Bogosian et al., 1996 ; Cole et al., 1997) fournissent le socle scientifique de ces seuils d'alerte, permettant aux populations d'adapter immédiatement leur posture à l'intérieur des structures.

CONCLUSION

La neutralisation cinétique d'un missile au-dessus d'une métropole ne supprime pas la menace au sol : elle la transforme. Les lois de conservation de la quantité de mouvement imposent que la masse combinée de l'intercepteur et de la cible retombe quelque part, et les incidents documentés à Riyad de 1991 à 2026, à Dammam en 2021 et à Dhahran en 2021 montrent que ce « quelque part » est souvent l'agglomération elle-même. Dépasser ce dilemme exige une approche hybride associant neutralisation douce, modélisation prédictive des retombées et alerte automatisée des populations, seule capable de préserver l'efficacité stratégique du bouclier sans en faire, pour les habitants du sol, une source de danger aussi réelle que le projectile ennemi.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage

Combacau, J., & Sur, S. (2012). Droit international public (10e éd.). Montchrestien.

Cordesman, A. H. (2020). The Gulf and the Challenge of Missile Defense. Center for Strategic and International Studies (CSIS).

Human Rights Watch. (1991). Needless Deaths in the Gulf War: Civilian Casualties during the Air Campaign and Violations of the Laws of War (Chapter 9).

Article Scientifique

Barnes, R. S., & Brown, K. N. (1998). patriot Advanced Capability-Three (PAC-3) The First Deployable Hit-to-Kill Technology. SPIE. https://openalex.org/W267942405

Bogosian, D. D., Crawford, J. E., & Baeker, J. B. (1996). An Example of Sequential Lethality Models: Debris Penetration into Conventional Buildings. https://openalex.org/W290793405

Cole, J., Young, L. W., & Jordan-Culler, T. (1997). Hazards of falling debris to people, aircraft, and watercraft. Office of Scientific and Technical Information (OSTI). https://doi.org/10.2172/468556

Fetter, S., & Wright, D. (2025). Can the Iron Dome Be Transmuted into a Golden Dome? The Washington Quarterly, 48(2).

Frank, G. W. (1994). First-Order Simulation of Strewn Debris Fields Accompanying Exoatmospheric Re-entry Vehicle Fragmentation by Hypervelocity Impact. https://openalex.org/W2627072389

Kim, I. S., & Shin, J. (2020). A Study on the Possibility of Damage by Anti-aircraft Debris between the Response of Unmanned Aircraft. Journal of the Korea Society for Simulation, 29(3), 1-8. https://doi.org/10.9709/jkss.2020.29.3.001

Mule, J. N., & McKnight, D. (1996). Intercept debris safety analysis and avoidance screening for ballistic missile intercept testing. Proceedings of SPIE, 2813, 2-15. https://doi.org/10.1117/12.256070

Wang, W. J., Shen, H. R., & Li, Y. Y. (2012). Study on the Kinetic Anti-Missile Fragment Based on NASA Model. Applied Mechanics and Materials, 271-272, 584-588. https://doi.org/10.4028/www.scientific.net/amm.271-272.584

Article de presse

Anadolu Agency. (2026, 13 octobre). Report on missile interception debris in Riyadh.

Gulf Business. (2026, 14 octobre). Missile debris falls on 15 Riyadh homes, injuring four people.

Lewis, J., et al. (2018). patriot Missiles Are Made in America and Fail Everywhere. Foreign Policy.

Official Statements. (2021, 28 février). World leaders condemn Houthi attack on Riyadh.

Press Reports. (2020, 28 mars). Saudi intercepts missiles over Riyadh, Jizan.

Press Reports. (2021, 27 février). Saudi Arabia thwarts Houthi missile attack on capital Riyadh.

Press Reports. (2021). US pulls missile defenses in Saudi Arabia amid Yemen attacks.

Regional Defense Reports. (2022, janvier). This Is the System That Intercepted Iran's Missiles Over the UAE.

The New York Times. (2017, décembre). Visual Analysis of Saudi Missile Defense.

Rapport et étude

Analyses sectorielles de défense. (s.d.). Saudi Arabia faces challenge of repeated and simultaneous attacks.

Energy Security Studies. (2019). Attacks on Saudi Oil Facilities: Effects and Responses.

O'Hanlon, M. (2019). Constraining Iran's missile capabilities. Brookings Institution.

Postol, T. (2014). An Explanation of the Evidence of Weaknesses in the Iron Dome Defense System.

SIPRI. (2020). Policy Brief on Missile Threats and Air Defense in the Middle East.

U.S. General Accounting Office. (1992). Operation Desert Storm: Performance of the patriot Missile System (GAO T-NSIAD-92-27).

Union of Concerned Scientists. (2004). Technical Realities: An Analysis of the Technical Limitations of the Countermeasures to the U.S. National Missile Defense System.

Williams, I., & Shaikh, S. (2020). The Missile War in Yemen. CSIS Missile Threat.

Wright, D. (2018). Comments on the IDA Boost-Phase Missile Defense Study. Union of Concerned Scientists.

Source institutionnelle et officiel

General Directorate of Civil Defense. (s.d.). Intercepted Missile Debris Falls in Khamis Mushait.

Ministry of Energy. (2019, 14 septembre). Terrorist attacks on Abqaiq and Khurais plants.

Nations unies, Conseil de sécurité. (2021). Letter dated 22 January 2021 from the Panel of Experts on Yemen (S/2021/79).

Nations unies, Conseil de sécurité. (2022). Letter dated 25 January 2022 from the Panel of Experts on Yemen (S/2022/50).

Saudi Ministry of Defense. (2021, 7 mars). Saudi defence systems foil drone and missile attacks in kingdom's Eastern Province.

Saudi Ministry of Defense / SPA. (2021a, 4 septembre). Interception of 3 ballistic missiles and 3 drones, injuring two children, damaging 14 houses.

Saudi Ministry of Defense / SPA. (2021b, 7 décembre). Air Defense intercepts ballistic missile toward Riyadh.

Saudi Press Agency (SPA). (2026, octobre). Civil Defense Directorate reports.

U.S. Department of Defense. (s.d.). Operation Desert Storm, Section 5, Scud Activity.

« UNE NOUVELLE ÈRE » DES RELATIONS INTERNATIONALES ? MIDTERMS 2026 ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

RÉDIGÉ PAR JULIEN DURAND



Image n°4 : Banderole « We will kill Trump » (« Nous tuerons Trump ») dévoilée à Téhéran au moment des midterms américains. © Fatemeh Bahrami/Anadolu/Getty Images

« Je pense que cela va introduire une nouvelle ère dans les relations internationales. » (“ *I do think that this is going to introduce a new era in world relations* ”) C'est ce qu'a déclaré le président sud-africain Cyril Ramaphosa au lendemain du résultat des midterms américains (Peyton & Parakozov, 2026). Le propos est loin d'être anodin étant donné que son pays venait d'être suspendu par Washington de l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA), accusé notamment par l'administration Trump de génocide des Afrikaners. Après deux années tumultueuses, marquées par une guerre contre l'Iran et des droits de douane qui ont bousculé l'économie mondiale (Hussain, 2026), la vague bleue démocrate pose une question simple : le président va-t-il devoir revoir sa politique étrangère ? Et quels sont les possibles changements à venir ?

LES MIDTERMS, UN SCRUTIN SANCTION POUR LE PRÉSIDENT DONALD J. TRUMP

Pour comprendre l'enjeu, il faut revenir sur ce que sont les midterms. Tous les deux ans, les 435 sièges de la Chambre des représentants sont renouvelés, ainsi qu'un tiers du Sénat et une majorité de postes de gouverneurs (Breteau & Romain, 2026). Le scrutin sert de test à l'administration en place, et il est rarement favorable au président. Depuis 1860, le parti à la Maison-Blanche a reculé à la Chambre dans 37 des 41 midterms (Élections de mi-mandat aux États-Unis, s. d.). La défaite de Trump n'a donc rien d'exceptionnel sur le principe, mais elle est remarquable par son ampleur, d'autant qu'il partait d'un socle électoral plus solide qu'en 2018 (Le Monde, 2026). Le scrutin a aussi été historique par ses visages, tels que le premier sénateur musulman Abdul El-Sayed (Couttet, 2026), le premier sénateur ouvertement gay Chris Pappas, ou encore la première gouverneure amérindienne avec Deb Haaland (Hidalgo, 2026). Trump a ainsi dit « accepter » le résultat, tout en refusant d'en assumer la responsabilité (BFM TV, 2026).

IRAN : UN PREMIER REVIREMENT POSSIBLE

Le premier dossier concerné est la guerre contre l'Iran. Ironie de l'histoire, Téhéran célèbre la défaite de Trump comme un « changement de régime » à Washington (Wintour, 2026), alors que c'est bien lui qui voulait en provoquer un en Iran. Mais il serait imprudent d'y voir un tournant immédiat.

Le guide suprême iranien juge que ceux qui attendent un changement de politique américaine se trompent, et Trump garde deux mois de marge avant l'arrivée du nouveau Congrès (Wintour, 2026).

Les démocrates, eux, font de la fin de la guerre une priorité (Breteau & Romain, 2026). Ils peuvent encadrer les opérations militaires en s'appuyant sur la War Powers Resolution de 1973, adoptée pendant la guerre du Vietnam pour limiter le pouvoir du président d'engager seul le pays dans un conflit (NPR, 2026). Ce texte impose au président d'obtenir l'accord du Congrès au bout de 60 jours d'engagement militaire (Arab News, 2026). Les démocrates peuvent donc forcer des votes pour exiger la fin des hostilités (The Washington Times, 2026), et peser sur le budget (Quiviger, 2026). Mais la guerre du Kosovo en 1999 montre les limites du dispositif. Clinton avait en effet poursuivi la campagne aérienne pendant environ deux mois après que la Chambre eut refusé de l'autoriser (Jacobson, 2013).

Un désengagement du Moyen-Orient reste néanmoins plausible, étant donné que 48 % des électeurs citaient le coût de la vie comme premier critère (Confrère, 2026), notamment alourdi par la guerre, le blocus d'Ormuz ayant transmis l'inflation et le prix du diesel à l'économie américaine (Wintour, 2026). À noter que la veille du vote, le 2 novembre, l'armée américaine aurait frappé l'île iranienne de Qeshm, selon des médias américains (franceinfo avec AFP, 2026), illustrant la possibilité d'une guerre longue qui ne finira pas de sitôt, comme l'avait aussi bien expérimenté l'Amérique en Afghanistan et en Irak.

ISRAËL : UNE ALLIANCE FRAGILISÉE ?

Le soutien à Israël est le deuxième dossier à surveiller. Le jour même du vote, Trump a annoncé la fin de l'aide militaire américaine, soit 3,8 milliards de dollars par an, sans en informer les autorités israéliennes à l'avance (Smolar & Bronner, 2026). Cette décision reste à ce stade symbolique, mais elle traduit un basculement transpartisan.

Le lendemain du scrutin, le vice-président J.D. Vance a écrit sur X que « la raison pour laquelle nous avons perdu, c'est la guerre » (“ *The reason we lost is the war* ”), et que les électeurs partis chez les démocrates voulaient notamment « changer notre relation avec Israël » (“ *Change our relationship to Israel* ”) (Vance, 2026 ; Magid, 2026).

Il vise aussi ceux qui poussent à un nouveau cycle de frappes (Magid, 2026). L'opinion américaine a en effet profondément évolué depuis octobre 2023. Pour la première fois depuis 2001, selon Gallup, plus d'Américains sympathisent avec les Palestiniens (41 %) qu'avec les Israéliens (36 %) (Associated Press, 2026).

Être affiché pro-Israël devient ainsi un handicap pour une partie de l'électorat plutôt qu'un atout, y compris au Michigan, où Abdul El-Sayed, partisan de l'arrêt de l'aide militaire à Israël et cible des attaques de Trump, l'a emporté (Hidalgo, 2026). Le paradoxe est que cette promesse de campagne de désengagement au Moyen-Orient, et plus généralement dans les conflits à l'étranger, n'a pas été tenue par Trump, et Israël est pointé du doigt pour avoir poussé l'Amérique à entrer en guerre contre l'Iran. Faut-il alors y voir le début d'une rupture entre les États-Unis et Israël ? L'évolution du conflit au Moyen-Orient devra ainsi être suivie de près dans les prochains mois. La relation israélo-américaine devra elle aussi être observée dans les années à venir.

UN PRÉSIDENT CONTRAINT, MAIS TOUJOURS AUX COMMANDES

Au final, Trump n'est pas paralysé. Reagan, Clinton et Obama avaient eux aussi été sanctionnés aux midterms, ce qui les avait menés à négocier, mais le président américain peut aussi gouverner par executive orders, déjà utilisés plus de 200 fois depuis 2024 (Audureau et al., 2026). Obama avait de son côté obtenu des avancées diplomatiques majeures après sa défaite de 2014 (Le Monde, 2026). Le pouvoir de veto et les décrets renforcent encore cette marge de manœuvre. La vague bleue ouvre donc une possible nouvelle ère des relations internationales, avec un président qui sera peut-être, volontairement ou non, plus modéré dans son approche. Mais l'issue reste incertaine, et seul l'examen des prochains mois dira si Ramaphosa avait raison.

BIBLIOGRAPHIE

Article de presse

Arab News. (2026, 22 mai). Republicans call off vote on Iran war resolution that was on the verge of passing. Arab News. https://www.arabnews.pk/node/2644528

Associated Press. (2026, 27 février). A new Gallup poll shows how Americans' sympathies have shifted in the Israeli-Palestinian conflict. News4JAX. https://www.news4jax.com/news/politics/2026/02/27/a-new-gallup-poll-shows-how-americans-sympathies-have-shifted-in-the-israeli-palestinian-conflict/

Audureau, W., Blondel, A., & Vaudano, M. (2026, 4 novembre). Midterms 2026 : que peuvent faire les démocrates face au président Trump après leur victoire ? Le Monde. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2026/11/04/midterms-2026-que-peuvent-faire-les-democrates-face-au-president-trump-apres-leur-victoire_6806315_4355770.html

BFM TV. (2026, 4 novembre). Midterms : Donald Trump reconnaît sa défaite et salue un « bon boulot » des démocrates. BFM TV. https://www.bfmtv.com/international/amerique-nord/etats-unis/video-midterms-donald-trump-reconnait-sa-defaite-et-salue-un-bon-boulot-des-democrates_VN-202611040185.html

Breteau, P., & Romain, M. (2026, 3 novembre). Les résultats des Midterms 2026, en cartes et en temps réel. Le Monde. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2026/11/04/les-resultats-des-midterms-2026-en-cartes-et-en-temps-reel_6805570_4355771.html

Confrère, E. (2026, 4 novembre). « Tout coûte entre 20 et 30 % plus cher » : en Géorgie, le pouvoir d'achat au cœur du vote des électeurs aux midterms. Le Figaro. https://www.lefigaro.fr/conjoncture/tout-coute-entre-20-et-30-plus-cher-en-georgie-le-pouvoir-d-achat-au-coeur-du-vote-des-electeurs-aux-midterms-20261104

Couttet, E.-S. (2026, 4 novembre). Midterms 2026 : premier sénateur musulman, premier homme ouvertement gay au Sénat… plusieurs candidats issus de minorités ont remporté des sièges [Vidéo]. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/video/2026/11/04/midterms-2026-premier-senateur-musulman-premier-homme-ouvertement-gay-au-senat-plusieurs-candidats-issus-de-minorites-ont-remporte-des-sieges_6806236_3210.html

franceinfo avec AFP. (2026, 3 novembre). Les Etats-Unis ont mené des frappes « limitées » sur une île iranienne, selon des médias américains. franceinfo. https://www.franceinfo.fr/monde/iran/guerre-entre-les-etats-unis-israel-et-l-iran/les-etats-unis-ont-mene-des-frappes-limitees-sur-une-ile-iranienne-selon-des-medias-americains_8265818.html

Hidalgo, C. (2026, 4 novembre). Midterms 2026 : un sénateur musulman, des gouverneurs noirs, un sénateur ouvertement gay… Les premières historiques du scrutin. Le Figaro. https://www.lefigaro.fr/international/midterms-2026-une-gouverneure-noire-un-senateur-ouvertement-gay-les-premieres-historiques-du-scrutin-20261104

Hussain, A. (2026, 27 octobre). Could US midterms reshape Pakistan's relationship with Washington? Al Jazeera. https://www.aljazeera.com/news/2026/10/27/could-us-midterms-reshape-pakistans-relationship-with-washington

Jacobson, L. (2013, 4 septembre). Rep. Peter King says Bill Clinton continued Kosovo air campaign after rebuke by House. PolitiFact. https://www.politifact.com/factchecks/2013/sep/04/peter-king/rep-peter-king-says-bill-clinton-continued-kosovo-/

Le Monde. (2026, 4 novembre). Midterms 2026 : un vote sanction contre Donald Trump [Éditorial]. Le Monde. https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/11/04/midterms-2026-un-vote-sanction-contre-donald-trump_6806140_3232.html

BIBLIOGRAPHIE

Magid, J. (2026, 4 novembre). Vance says GOP lost midterms due to Iran war, and that voters want to “change our relationship to Israel”. The Times of Israel. https://www.timesofisrael.com/liveblog_entry/vance-gop-lost-midterms-due-to-iran-war-voters-want-to-change-our-relationship-to-israel/

NPR. (2026, 2 mars). Congress gears up for vote on Trump’s war powers in Iran, after the battle began. NPR. https://www.npr.org/2026/03/02/g-s1-112092/iran-war-powers-congress-trump

Peyton, N., & Parakozov, S. (2026, 4 novembre). South Africa says US midterm results usher in new era. Reuters. https://www.reuters.com/world/south-africa-says-us-midterm-results-usher-new-era-2026-11-04/

Quiviger, W. (2026, 2 novembre). Ce qu’un Congrès dominé par les démocrates changerait pour l’Europe. The Conversation. https://theconversation.com/ce-quun-congres-domine-par-les-democrates-changerait-pour-leurope-295713

Smolar, P., & Bronner, L. (2026, 3 novembre). Trump says US military aid to Israel will be “cut off at the end of the year”. Le Monde. https://www.lemonde.fr/en/international/article/2026/11/03/trump-says-us-military-aid-to-israel-will-be-cut-off-at-the-end-of-the-year_6770788_4.html

The Washington Times. (2026, 23 juin). Senate approves House-passed war powers resolution to end hostilities with Iran. The Washington Times. https://m.washingtontimes.com/news/2026/jun/23/senate-approves-house-passed-war-powers-resolution-end-hostilities/

Wintour, P. (2026, 4 novembre). Iran unveils “We will kill Trump” banner, but US president may now be tempted to resume bombing. The Guardian. https://www.theguardian.com/us-news/2026/nov/04/joy-iran-trump-defeat-us-midterm-elections-war

Sitographie et bases de données

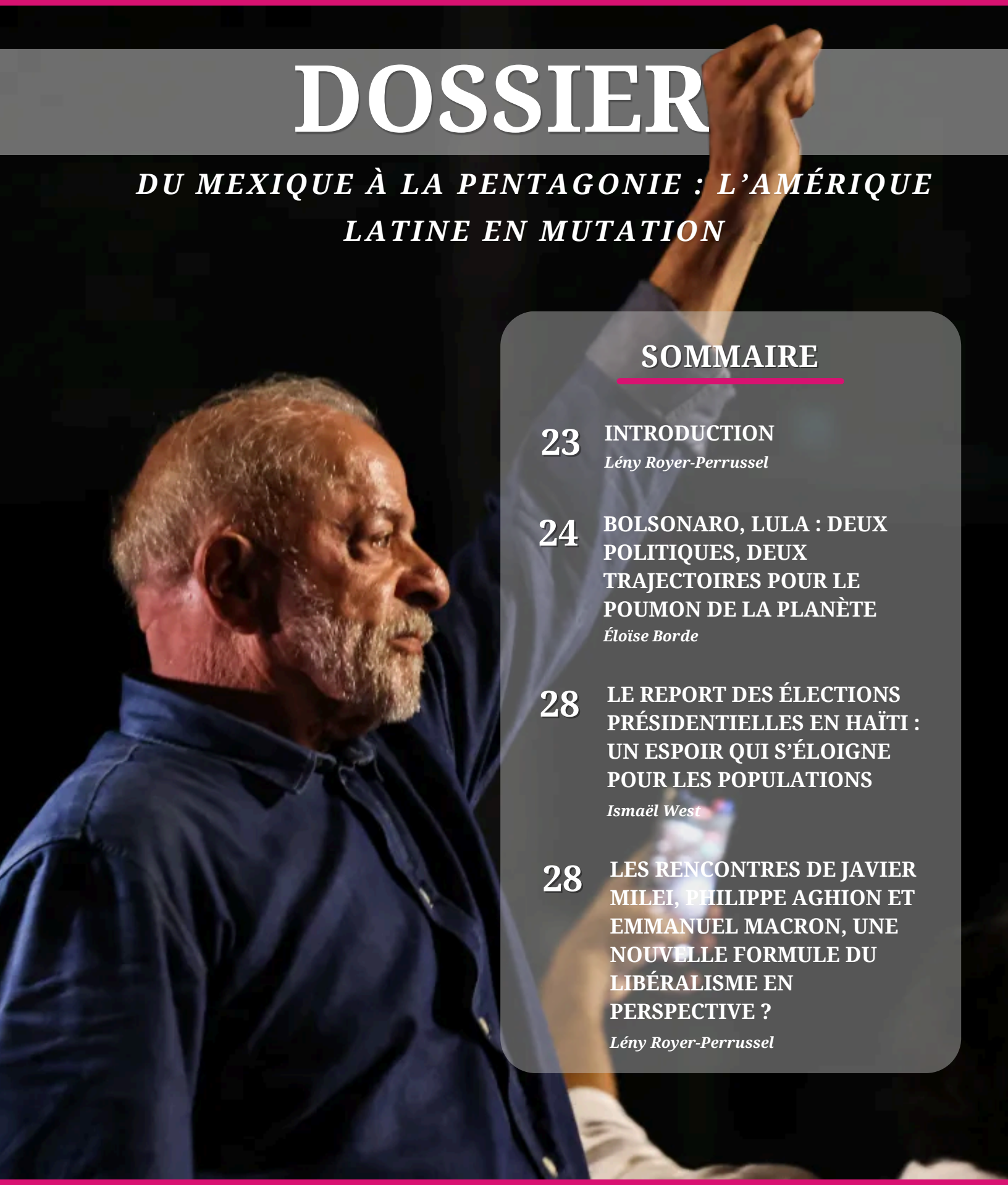
Élections de mi-mandat aux États-Unis. (s. d.). Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_de_mi-mandat_aux_%C3%89tats-Unis

Réseaux sociaux

Vance, J. D. [@JDVance]. (2026, 4 novembre). [Publication]. X. https://x.com/JDVance/status/2118004988433641835

DOSSIER

DU MEXIQUE À LA PENTAGONIE : L'AMÉRIQUE LATINE EN MUTATION



© Rodrigo Paiva

SOMMAIRE

23 INTRODUCTION
Lény Royer-Perrussel

24 BOLSONARO, LULA : DEUX POLITIQUES, DEUX TRAJECTOIRES POUR LE POUMON DE LA PLANÈTE
Éloïse Borde

28 LE REPORT DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN HAÏTI : UN ESPOIR QUI S'ÉLOIGNE POUR LES POPULATIONS
Ismaël West

28 LES RENCONTRES DE JAVIER MILEI, PHILIPPE AGHION ET EMMANUEL MACRON, UNE NOUVELLE FORMULE DU LIBÉRALISME EN PERSPECTIVE ?
Lény Royer-Perrussel

Introduction

RÉDIGÉ PAR LÉNY ROYER-PERRUSSEL

Terre américaine dominée par l'espagnol et l'influence jamais véritablement éteinte des colonisateurs ibériques, le terme d'Amérique latine marque autant le rapport historique commun des nations qui la compose que l'infinité de divergence entre les plaines chaudes de la Californie méridionale et les confins de la Terre de Feu. Après le départ progressif des forces colonisatrices au début du XIXe siècle, l'Amérique devient peu à peu un continent états-unien et voit "l'oncle Joe" intervenir à chaque affaire majeure du continent. Cette ingérence états-unienne reste une composante fondamentale des perceptions politiques contemporaines en Amérique Latine et constitue encore aujourd'hui un défi pour l'indépendance politique de nombreux pays. Ainsi, les nations modernes latino-américaines sont donc confrontées sans cesse à l'extérieur, à l'international autant comme une opportunité grandiose que comme un spectre de domination.

En Argentine, le président de la nation Javier Milei a participé à une série de réunions uniques avec le président français Emmanuel Macron puis l'économiste Philippe. Dans un contexte de crise budgétaire majeure, un manque cruel de devises étrangères, et une situation économique nationale sans grande perspective, le président argentin participe à la fondation d'un lien nouveau entre le libéralisme traditionnel en Europe et le libertarianisme du nouveau monde. Alors que son pays croulent sous les difficultés économiques (héritées et créées), Milei vient présenter une nouvelle alliance de pensée économique et demande par un prosélytisme renouvelé la continuation de la réalité bien alternée de sa politique.

Espace de tous les climats et de toutes les diversités naturelles propre à l'Amérique et même au monde, l'Amazonie, infinie forêt mère de notre planète est aujourd'hui dangereusement attaquée par ses propres enfants. Au Brésil, principal acteur de cet espace-continent, les élections présidentielles de 2026 marque un renouveau des discours politiques centrés sur cette forêt, potentiel immense de terres arables ou bien patrimoine commun des brésiliens à protéger.

L'éternel conflit haïtien connaîtra dans les prochains mois deux élections majeures qui pourraient fournir un gouvernement stabilisateur à un pays à feu et à sang depuis plusieurs années. L'assemblée et le nouveau gouvernement se verront confiés des défis majeurs d'ordre sécuritaire d'abord mais aussi sociaux afin de tenter de limiter la malédiction qui touche le pays depuis son indépendance.

Plusieurs points de vue et plusieurs réalités démontrent une persistante trace de l'histoire dans cette région d'Amérique latine qui est toujours en recherche d'une voie indépendante et lutte activement pour un place dans l'ordre international forte et dénouée de domination extérieure. L'international dans cette région est à un tournant entre le passé dominateur et le futur sur la voie de l'émancipation individuelle et collective des États. Le lien semblant semblant éternel entre l'Ancien et le Nouveau monde est tout autant le creuset des domination de l'un sur l'autre que de l'émergence d'une pensée planétaire nouvelle par-delà des continents.

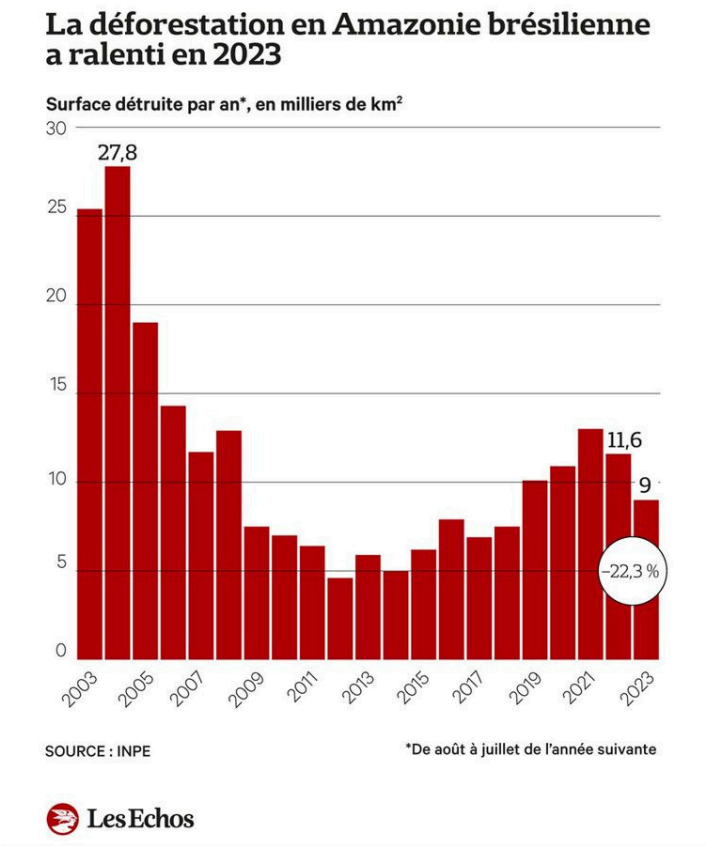
BOLSONARO, LULA : DEUX POLITIQUES, DEUX TRAJECTOIRES POUR LE POUMON DE LA PLANÈTE

RÉDIGÉ PAR ÉLOÏSE BORDE



Image n°5 : Le Brésil a engagé une lutte contre la déforestation. © Michael Dantas/AFP

L'Amazonie constitue un enjeu climatique mondial, dont environ 60 % de la superficie se trouve au Brésil, qui joue un rôle majeur dans l'absorption des gaz à effet de serre qui causent le réchauffement climatique. Entre août 2025 et juillet 2026, 2 874 kilomètres carrés (km2) de déboisement dans la partie brésilienne, de la plus grande forêt tropicale du monde ont été dénombrés, selon les données satellitaires collectées par l'Institut national de recherches spatiales (INPE) du Brésil (Le Monde, 2026). Soit une baisse d'environ 41,8 % par rapport aux douze mois précédents, et le niveau le plus bas depuis 1988 (Symons, 2026). Cette trajectoire contraste fortement avec celle de la présidence de Jair Bolsonaro (2019-2022), au cours de laquelle la déforestation avait atteint des sommets.



Dans le détail, près de 985 000 hectares de végétation native ont été déboisés au Brésil en 2025, tous biomes confondus, soit une réduction de 20,6 % par rapport à 2024. Il s'agit de la surface la plus faible depuis le début de la série du MapBiomas Alerta, en 2019 (Les Échos, 2026). D'après l'Institut Amazonien de l'Homme et de l'Environnement (Imazon), plus de 80% des réserves de la forêt n'ont pas subi de réduction de leur couverture forestière sur l'année 2026 (Pavesio, 2026). Le secrétaire exécutif du collectif d'ONG Observatorio do Clima Marcio Astrini à déclaré que ce recul de la déforestation est un accomplissement historique et que cela démontre la volonté politique brésilienne de vouloir « freiner les tronçonneuses et les émissions de gaz à effet de serre » (France24, 2026).

DEUX GOUVERNANCES POUR LA FORÊT AMAZONIENNE

Lors du mandat de Jair Bolsonaro, de 2019 à 2022, les niveaux de déforestation ont dépassé plus de 10 000 km2 de perte par an (Pavesio, 2026). En quatre ans, c'est plus de 45 000 km2 qui ont été déboisés, une augmentation de 60% comparé au mandat précédent selon les données officielles (Symons, 2026). Le président Bolsonaro avait encouragé l'exploitation minière sur les terres autochtones en Amazonie, causant alors une forte augmentation des taux de déboisement, alors que parallèlement, les moyens alloués afin de protéger la forêt ont été réduits (Wells, 2026). Ce budget aurait alors connu une réduction de 24% pour les dépenses discrétionnaires et les opérations de contrôle afin de protéger la forêt (Jeantet, 2019). Un rapport à démontré des coupes budgétaires draconiennes, 9,8% sur l'année 2020 et plus de 27% en 2021. Ces réductions ont directement affecté la surveillance environnementale et la lutte contre les incendies, dont plus de 6 600 ont été recensés en août 2019 (Jeantet, 2019), qui ont été imposées par l'administration Bolsonaro afin de démanteler les politiques environnementales nationales. Cette intention de démanteler les mesures pour protéger l'environnement ne se réalise pas seulement de façon économique via des coupes budgétaires drastiques, en effet près de 600 changements réglementaires ont été mis en place. Ces changements comprennent l'assouplissement des contrôles sur les exportations suspectes de bois provenant de l'Amazonie mais aussi des tentatives d'autorisation relatives à l'exploration pétrolière dans les zones sensibles de la forêt (Brandford & Borges, 2021).

Parallèlement, Rodrigo Agostinho, chef de l'IBAMA (l'agence fédérale brésilienne de l'environnement) à affirmer que l'agence a passé quatre ans sans utiliser d'images de satellites, qui permettent de surveiller la forêt en temps réel, pour les embargos (Mendes, 2025). En outre, l'organisation internationale de surveillance Human Rights Watch a affirmé qu'en octobre 2019, les amendes pour « déforestation illégale » ont été en pratique suspendues en vertu d'un décret du président datant d'avril 2019, ce qui signifie que des milliers de personnes ayant commis des crimes environnementaux n'ont jamais été sanctionnés (Human Rights Watch, 2020).

De son côté, l'administration actuelle, sous la direction de Luiz Inácio Lula da Silva, a priorisé l'éradication de l'abattage illégale d'arbres dans la forêt Amazonienne, ce qui semble être un objectif ambitieux mais vital pour la préservation et la protection de l'écosystème brésilien. Cette stratégie reflète un engagement politique mettant la durabilité environnementale du pays au premier plan. Dans le but d'atteindre un seuil neutre de déforestation illégale d'ici 2030, un objectif que le président à affirmé sur le site X (Wells, 2026), le gouvernement de Lula a intensifié les efforts de surveillance et de contrôle afin de protéger l'un des écosystèmes les plus diversifiés sur Terre (Pavesio, 2026). Depuis sa prise de pouvoir en 2023, la déforestation a reculé de 71% (Symons, 2026). Lula a infléchi ses politiques et a permis, dès sa première année au pouvoir, de ramener les taux de déforestation à leur plus bas niveau depuis six ans. Il a renforcé la surveillance environnementale ainsi que les sanctions contre l'exploitation forestière illégale (Wells, 2026). Grâce à l'évolution des technologies satellitaires, les embargos à distance sont devenus plus courants, tant à l'IBAMA qu'à l'ICMBio (l'Institut Chico Mendes pour la conservation de la biodiversité). Cela a fait augmenter le nombre total d'embargos, car il est devenu plus facile de détecter les irrégularités. Le gouvernement Lula mise sur ce front. Au premier trimestre de l'année 2023, le nombre d'embargos imposés par l'IBAMA était presque le double de la moyenne des années Bolsonaro (Toledo, 2024).

Le président Lula, dans ses premières mesures administratives, a abrogé la série de décrets mise en place par son prédécesseur permettant de rétablir les programmes de financement environnemental, tels que les Fonds Amazon et le Fonds national pour l'environnement (FNMA), il a aussi revoqué le décret qui facilitait l'exploitation minière illégale d'Amazonie, et a mis fin à l'amnistie environnementale qui a fortement favorisé l'impunité de ceux qui ont commis des crimes environnementaux (Amazon Watch, 2023). Un autre décret conçu par le gouvernement actuel annule l'exploitation minière dans les terres autochtones et dans les zones protégées, mais aussi contre la déforestation dans les biomes Amazon et Cerrado. En outre, le président Lula a mis en place le ministère des peuples autochtones afin de protéger les peuples mais surtout leurs terres aussi afin de « lutter contre 500 ans d'inégalité » (Mendes, 2023).

CONCLUSION

L'examen des deux mandats confirme que l'évolution de la déforestation amazonienne est étroitement liée aux choix de politique publique. Sous Jair Bolsonaro, la réduction des moyens de l'agence de contrôle, la paralysie effective des amendes et l'assouplissement du cadre réglementaire ont coïncidé avec une forte hausse des surfaces déboisées.

Depuis 2023, la réactivation du Fonds Amazonie, le rétablissement du plan de prévention et de contrôle de la déforestation, et le recours accru aux embargos par détection satellitaire s'accompagnent d'un recul continu, jusqu'au niveau le plus bas depuis le début des mesures en 1988. Cette concordance chronologique ne permet toutefois pas d'écarter le rôle de facteurs de contexte, tels que les marchés agricoles ou les aléas climatiques, que le format de cet article n'a pu traiter.

Cette dépendance au politique est d'autant plus manifeste que la forêt se trouve au cœur du second tour de l'élection présidentielle, prévu le 25 octobre 2026. Le premier tour, le 4 octobre, a placé Flávio Bolsonaro légèrement devant Lula, avec environ 47 % des voix contre 45 % (Bernard et al., 2026). Lula promet une déforestation nette zéro d'ici 2030, tandis que Flávio Bolsonaro s'engage à mettre fin à la déforestation illégale dès 2029 (UA.NEWS, 2026). Sur le papier, les objectifs affichés paraissent proches mais cette similarité reste en partie apparente, car un objectif de réduction de la déforestation ne vaut que par les moyens institutionnels, budgétaires et politiques mobilisés pour l'atteindre.

Image n°6 : Un incendie à Apui, dans la jungle amazonienne brésilienne, le 11 août. © Reuters



BIBLIOGRAPHIE

Amazon Watch. (2023, 6 janvier). In Sweeping Moves Since Assuming Brazil's Presidency, Lula Reestablished the Amazon Fund and Signed Executive Orders to Rebuild the Country's Environmental Policy | Amazon Watch. https://amazonwatch.org/news/2023/0105-in-sweeping-moves-president-lula-reestablished-the-amazon-fund-and-signed-environmental-executive-orders

Bernard, R., Correa, A.-D., & Vigna, A. (2026, 5 octobre). « Lula a payé le prix du mécontentement des électeurs » : au Brésil, Flavio Bolsonaro en tête au premier tour de l'élection présidentielle. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/10/05/lula-a-paye-le-prix-du-mecontentement-des-electeurs-au-bresil-flavio-bolsonaro-devance-lula-au-premier-tour-de-l-election-presidentielle_6788483_3210.html

Branford, S., & Borges, T. (2021, 1 février). Brazil guts agencies, 'sabotaging environmental protection' in Amazon : Report. https://news.mongabay.com/2021/02/brazil-guts-agencies-sabotaging-environmental-protection-in-amazon-report/

France24. (2026, 16 octobre). Brésil : la déforestation en Amazonie au plus bas depuis près de 40 ans. https://www.france24.com/fr/amériques/20261016-brésil-la-déforestation-en-amazonie-au-plus-bas-depuis-près-de-40-ans

Human Rights Watch. (2020, 28 octobre). Brasil : multas na Amazônia paralisadas desde outubro. Human Rights Watch. https://www.hrw.org/pt/news/2020/05/20/375120

Les Échos. (2026, 27 mai). Brésil : la déforestation de l'Amazonie au plus bas. https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/bresil-la-deforestation-de-lamazonie-au-plus-bas-2233584

Le Monde. (2026, 26 avril). La déforestation de l'Amazonie brésilienne poursuit une baisse historique, dans la lignée de la promesse de campagne de Lula. https://www.lemonde.fr/planete/article/2026/08/08/la-deforestation-de-l-amazonie-bresilienne-poursuit-une-baisse-historique-dans-la-lignee-de-la-promesse-de-campagne-de-lula_6740574_3244.html

Jeantet, D. (2019, 17 septembre). Brazil's Environmental Workers Tell of Decline Before Fires. Latino Rebels. https://www.latinorebels.com/2019/09/17/brazilenvironmentalworkers/

Mendes, K. (2023, 4 janvier). President Lula's first pro-environment acts protect Indigenous people and the Amazon. Conservation News. https://news.mongabay.com/2023/01/president-lulas-first-pro-environment-acts-protect-indigenous-people-and-the-amazon/

Mendes, K. (2025, 24 janvier). 'We're getting back on track' : Interview with IBAMA head Rodrigo Agostinho. Mongabay. https://news.mongabay.com/2025/01/were-getting-back-on-track-interview-with-ibama-head-rodrigo-agostinho/

Pavesio, L. (2026, 27 juillet). Réduction record de la déforestation en Amazonie brésilienne en 2026 sous la direction de Lula da Silva. Noticias Ambientales. https://noticiasambientales.com/uncategorized-fr/reduction-record-de-la-deforestation-en-amazonie-bresilienne-en-2026-sous-la-direction-de-lula-da-silva/

Symons, A. (2026, 19 octobre). Brésil : déforestation amazonienne au plus bas, El Niño et présidentielle serrée menacent. Euronews. https://fr.euronews.com/2026/10/19/bresil-deforestation-amazonienne-au-plus-bas-el-nino-et-presidentielle-serree-menacent

Toledo, L. F. (2024, 18 avril). O desmatador oculto : Quem paga pelo fim da floresta ? | Outras Palavras. Outras Palavras. https://outraspalavras.net/outrasmidias/o-desmatador-oculto-quem-paga-pelo-fim-da-floresta/

UA.NEWS. (2026, 3 octobre). Senator Bolsonaro pledges to stop illegal deforestation by 2029 — Mongabay. UA.NEWS. https://ua.news/en/world/senator-bolsonaru-poobitsiav-zupiniti-nezakonne-virubuvannia-do-2029-roku-mongabay

Wells, I. (2026, 17 octobre). Brazil sees record fall in Amazon deforestation as key election looms. https://www.bbc.com/news/articles/cqe8rzg6zl00o

LE REPORT DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN HAÏTI : UN ESPOIR QUI S'ÉLOIGNE POUR LES POPULATIONS

RÉDIGÉ PAR ISMAËL WEST



Image n°7 : Au Vatican, les fidèles demandent au nouveau Pape de venir en aide à Haïti. · ©Gregorio Borgia / AP

Les élections en Haïti sont reportées pour une durée indéterminée par le Conseil électoral provisoire en raison de l'insécurité et de la connivence de certains candidats avec les gangs armés locaux. Ce report marque une étape importante pour ce pays des Caraïbes, qui n'a pas connu d'élections depuis 2016 soit dix ans et n'a plus de président depuis l'assassinat de Jovenel Moïse en 2021, soit cinq ans.

Ce report s'explique par l'effondrement structurel de l'autorité étatique haïtienne, consécutif à une dislocation des mécanismes institutionnels et constitutionnels. Cette dislocation prend racine au XXe siècle, avec la déstructuration politique des institutions par les dictatures successives de la famille Duvalier (Trouillot, 1990), au pouvoir de 1957 à 1986. Les Duvalier institutionnalisent la terreur et la violence d'État en s'appuyant sur des milices paramilitaires, court-circuitant les institutions démocratiques et judiciaires au profit d'un pouvoir autoritaire et corrompu. Après la chute de la dictature en 1986, l'absence de réformes structurelles de l'armée et de la police permet le recyclage d'anciens mercenaires.

Dès lors, certains acteurs politiques commencent à armer des bandes de quartier à des fins de contrôle électoral et d'intimidation de la population, posant les premières pierres de la crise actuelle. On y retrouve déjà les thématiques de corruption politique et financière ainsi que de violences armées, à l'origine des gangs actuels. La crise politique prend sa forme actuelle sous Jovenel Moïse, avec les mouvements de protestation populaire de 2017, consécutifs aux multiples reports des élections législatives, qui ont permis au président de gouverner par décret et de faire fi du débat démocratique.

Cependant, la seule crise politique n'explique pas la situation humanitaire actuelle du pays, ni l'importance de ces élections pour son avenir. En effet, la faillite de l'État laisse place à des gangs et à des groupes d'autodéfense armés, qui alimentent en continu un cycle de violence à l'égard des populations locales, avec des violations répétées des droits humains : meurtres, violences sexuelles, etc. L'insécurité et les pillages entraînent des pénuries chroniques de denrées alimentaires et de produits médicaux, engendrant des déplacements massifs de population ainsi que des crises sanitaires, comme le choléra en 2018, ou alimentaires.

À cela s'ajoutent des catastrophes naturelles, tels le tremblement de terre de 2018 ou l'ouragan Elsa en 2021, qui ont achevé de détruire les infrastructures civiles d'accueil des populations, comme les hôpitaux et les écoles. Ainsi, Haïti fait face à une crise politique débouchant sur des polycrises. Elles sont plus ou moins temporaires selon les événements, alors même que la résilience de la population s'amenuise avec la disparition de l'État. Le dérèglement climatique et la présence d'El Niño augmentent également les risques de catastrophes naturelles importantes à court et à long terme. Le retour d'un gouvernement démocratiquement légitime est donc nécessaire pour stabiliser l'île et permettre d'envisager un long retour à la normale, ainsi que la reconstruction des structures nécessaires à une vie locale correcte et confortable pour les habitants.

Par ailleurs, ces élections sont nécessaires, car l'action humanitaire actuelle est subordonnée aux institutions internationales. En effet, la situation humanitaire en Haïti, bien que vitale pour la survie des populations, tend à affaiblir durablement le retour d'un pouvoir local. L'aide humanitaire de l'ONU s'organise selon un fonctionnement par clusters, une approche critiquée en Haïti et par Andréanne Martel dans son article « Coordination humanitaire en Haïti : le rôle des clusters dans l'externalisation de l'aide », car elle est imposée et ne prend pas en compte les réalités des organisations locales. Cette approche regroupe plusieurs associations humanitaires autour d'un domaine d'activité précis, comme la santé, l'eau, etc. Cependant, ces regroupements se font sous l'égide de l'ONU et en collaboration avec des organisations internationales. Les clusters rassemblent alors des organisations aux objectifs divers, du plaidoyer au financement en passant par la création de normes. Cette approche a dès lors désorganisé le tissu associatif local et son financement au profit des organisations d'aide internationales. Les clusters sont devenus des espaces politisés où se prennent des décisions sur l'avenir de l'île, alors même que leur accès est difficile pour les acteurs nationaux, en raison de la langue et des normes de sécurité pour entrer dans le siège de l'ONU.

C'est par exemple le cas autour du *cluster* de la coopération médicale en Haïti. Son organisation par les institutions internationales et son fonctionnement aggravent la situation du système local.

En effet, les acteurs humanitaires qui arrivent, construisent des hôpitaux, recrutent des médecins et proposent des soins à bas prix, voire gratuits, détruisent le système médical en place. C'est la question du financement des infrastructures et du paiement du personnel qui est touchée : sans frais de santé, impossible de financer un hôpital public ; avec des salaires plus élevés dans les ONG, impossible de recruter des médecins. Ainsi, l'aide humanitaire soutient les populations, mais continue de saboter la reconstruction d'un État déjà peu existant.

C'est pourquoi les élections en Haïti représentaient une véritable sortie de crise pour l'île et que le report signifie un prolongement de la crise. Les élections permettraient un retour à la stabilité démocratique et politique, ainsi qu'une coordination entre l'État et les acteurs humanitaires afin de réaliser un travail de fond de reconstruction, et non seulement de répondre aux urgences.

BIBLIOGRAPHIE

Source Insitutionnelle :

Organisation des Nations Unies. (2026, mars). [Haïti sous pression : gangs et catastrophes naturelles aggravent la crise humanitaire]. ONU Info. https://news.un.org/fr/story/2026/03/1158623

Ouvrage :

Trouillot, M.-R. (1990). Haiti: State against nation: The origins and legacy of Duvalierism. Monthly Review Press.
Articles de presse:

Hauteville, J.-M. (2026, 11 octobre). Après le report des élections en Haïti sur fond de violence, la transition politique bascule dans l'incertitude. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/10/11/apres-le-report-des-elections-en-haiti-sur-fond-de-violence-la-transition-politique-bascule-dans-l-incertitude_6791785_3210.htm

The Haitian Times. (2012, 5 mai). The cluster system in Haiti. https://haitiantimes.com/2012/05/05/the-cluster-system-in-haiti/

Articles scientifiques :

Lattimer, C., & Berther, A. (2011, 29 mars). Le travail du cluster Éducation à Haïti. Humanitarian Practice Network. https://odihpn.org/fr/publication/le-travail-du-cluster-education-a-haiti/

Martel, A. (2014). Coordination humanitaire en Haïti : Le rôle des clusters dans l'externalisation de l'aide. Mondes en développement, 165(1), 65–78. https://doi.org/10.3917/med.165.0065

LES RENCONTRES DE JAVIER MILEI, PHILIPPE AGHION ET EMMANUEL MACRON, UNE NOUVELLE FORMULE DU LIBÉRALISME EN PERSPECTIVE ?

RÉDIGÉ PAR LÉNY ROYER-PERRUSSEL



Image n°8 : Rencontre entre Javier Milei et Emmanuel Macron en juillet 2024 à l'Elysée, Paris. © EPA/MAXPPP

Le 1er octobre 2026, deux rencontres contiguës se sont déroulées à Paris entre plusieurs personnes d'apparence bien différentes. Parmi tous, trois personnalités se distinguent nettement, l'hôte, le président de la République Emmanuel Macron, le président de la nation argentine Javier Milei et l'économiste récipiendaire du prix Nobel Philippe Aghion (France 24, 2026). Ces rencontres concluèrent une semaine de démarches intensives de la part du président argentin Javier Milei qui tenta d'obtenir un maximum d'investissements étrangers en Argentine et tout particulièrement en provenance de l'Europe (Dubois, Septembre 2026).

Dès les premières nouvelles de cette rencontre et durant son déroulé les réactions furent multiples et souvent très critiques en France comme à l'étranger. Le président Macron était alors principalement accusé de légitimer et justifier la politique de Javier Milei d'abord par l'accueil de ses tractations nationales lors de la « Semaine argentine » qui s'est tenue à Paris mais surtout par cette rencontre en grande pompe à l'Élysée, le 1er octobre, entre les deux chefs d'État. Il faut dire que le président Javier Milei, surnommé « le fou » en Argentine, n'est pas un acteur politique habituel en Amérique latine.

Ainsi, il est largement décrié par ses poussées antisémites assumées, son apathie fièrement affichée et ses multiples coups de sang injurieux procurés aux chefs d'États internationaux.

Mais cette rencontre met au jour fondamentalement une réalité bien plus profonde qui révèle une transformation des idéaux politiques du libéralisme dur et la constitution d'un nouvel idéal politique pour ses fervents défenseurs. Entre, « *el loco de la motosierra* », « le jupitérien » et le Prométhée de la « destruction créatrice », un nouveau libéralisme semble émerger depuis l'ancien et le nouveau continent, à la croisée de « l'ancien-néo » libéralisme traditionnel et d'un libertarianisme en recherche de reconversion pratique et de reconnaissance internationale.

MILEI ET L'ORIGINELLE FORMULE LIBERTARIENNE

À la suite d'une élection serrée et indécise, Javier Milei remporte l'élection présidentielle argentine de 2023 succédant ainsi au péroniste Alberto Fernández. Son accession sort pourtant largement de l'ordinaire du monde politique argentin.

Traditionnellement axé autour du péronisme et son opposant conservateur, Javier Milei, économiste et proclamé « anarcho-capitaliste » détonne tant dans sa communication sulfureuse et souvent outrancière que dans ses idéaux libertariens et minimalistes quant à la place de l'État dans l'économie (AFP, 2023). Sa campagne fut fondamentalement centrée sur l'économie, la baisse drastique des dépenses de l'État argentin, la lutte contre l'inflation rampante et l'assainissement brutal des comptes publics. Il faut dire que l'Argentine était économiquement dans une situation très précaire et en récession de 1,9 % dont les classes populaires étaient les premières victimes (Direction générale du trésor, 2026). L'État argentin, première préoccupation du candidat, accusait alors un déficit 5,3 % (Direction générale du trésor, 2026) et était empêtré dans des déboires politiques de longue date peinant à enrailler la dynamique financière et économique du pays.



Image n°9 : Passation des attributs présidentiels entre l'ancien président Alberto Fernández et Javier Milei, le 10 décembre 2023, Buenos Aires, Argentine. © Wikimedia commons

Depuis son arrivée à la « Casa Rosada », Javier Milei tente d'appliquer coûte que coûte son programme proche de la thérapie de choc de l'école autrichienne (Rifflart, 2025). Avec une destruction systématique d'agences gouvernementales jugées « inutiles », Milei et son gouvernement arrivent à combler le déficit précédent sa présidence et dégagent même un excédent de 0, 5% tout en réduisant brutalement la dette de 150 % du PIB à 85 % au prix cependant d'une dette extérieure en hausse et d'une dévaluation sévère du peso argentin (Direction générale du trésor, 2026). Parallèlement, le code du travail, l'État social argentin et les multiples aides publiques aux plus précaires sont lourdement impactés et souvent simplement supprimés dans un immense décret, unique dans l'histoire politique argentine (Rifflart, 2025).

Son mandat est aussi marqué par une restructuration profonde des ministères et de la gouvernance en Argentine. Un « méga-ministère » du « capital humain » est créé regroupant les anciens ministères de la culture, du travail, de l'éducation, de l'emploi et de la sécurité sociale (Azimont & Nardon, 2025). Certaines réformes ont pris du temps et ne sont devenues réelles que plus récemment comme la réforme de la banque centrale approuvée seulement le 28 août 2026, le parlement argentin étant majoritairement dans l'opposition du libertarien (Dubois, 2026).

Mais son bilan n'est pas aussi rose que les statistiques économiques semblent décrire. En effet, malgré le recul immédiat du chômage et une baisse officielle du niveau de pauvreté dans le pays, la réalité économique des Argentins est grandement chamboulée par les réformes brutales qui transforment l'économie (Rifflart, 2025). La dévaluation du peso est très impopulaire et entraîne en 2025 de nombreuses manifestations dans le pays. D'autre part, la politique d'austérité malgré une réussite apparente est largement dépendante de l'aide directe de l'administration états-unienne trumpiste qui multiplie les cadeaux bancaires et subsides de devises (Rifflart, 2025). Voilà pourquoi la visite de Milei en France en 2026 qui tente tout pour retrouver des réserves de change alors que sa méthode semble se déliter et que l'aide états-unienne reste fragile. Cette « semaine argentine » est alors autant une occasion pour Milei de poursuivre sa politique basée sur les fonds étrangers qu'un aveu au monde et à l'Europe que sa politique est intenable à court terme.

ENTRE LE LIBÉRALISME ET LE LIBERTARIANISME, UNE LIGNE QUI SE RÉDUIT

Au cœur de cette rencontre des nouveaux libéraux politiques, l'économiste Philippe Aghion semble bien distant des débats et pourtant il est un personnage central du renouveau libéral. La majeure partie des travaux pour lesquels il est reconnu porte sur un concept d'économie la « destruction créatrice » initialement créé par l'économiste allemand Joseph Schumpeter. Cette idée repose principalement sur l'acception d'une croissance propulsée par la destruction et le renouveau qui en suit. Cela peut paraître à première vue antinomique mais Schumpeter et Aghion ont développé dans leurs travaux la nécessité quasiment suprême de l'innovation au détriment parfois de la survie des systèmes économiques dépassés (Aghion & al., 2015).

L'événement qui regroupe ces trois personnalités est le « Paris economic forum » qui se voit remettre à Philippe Aghion et Javier Milei les prix respectivement d'économie pour Aghion et d'action publique pour Milei suivie d'une rencontre entre les deux récipiendaires. Cette cérémonie de prix a été précédée par une rencontre entre le président de la République, Emmanuel Macron et le président de la nation argentine Javier Milei. Malgré sa politique en demi-teinte et ses provocations injurieuses à répétition, Javier Milei est spécifiquement « distingué pour la cohérence et l'ampleur du programme économique qu'il a porté comme président de la République argentine » (Paris Economic Forum, 2026). Tous ces honneurs pour un homme si sulfureux semblent bien déconnectés de la situation économique et politique de l'Argentine. Ainsi, ces diverses rencontres étonnent bien alors que Milei répétera dans une nouvelle vague d'insultes, quelques semaines plus tard, que le premier ministre espagnol Pedro Sanchez était un « voleur » et « dictateur » (AFP, 2026).

Le rapprochement de Milei avec les milieux intellectuels tel qu'avec Philippe Aghion, qui avait félicité (avec réserve) les premières réformes de Milei en 2023 et 2024 (El Cronista, 2026), marque un retour personnel à ses aspirations universitaires. Mais aujourd'hui il n'est plus simplement question d'adhérer aux idées du libertarianisme qu'il a soutenu depuis sa formation universitaire mais bien de tenter de rapprocher le libéralisme radical en pleine progression avec des idées « anarcho-capitalistes » qui sont siennes, plus radicales encore. La fenêtre d'Overton économique doit être déplacée bien plus radicalement vers des mesures de choc et révolutionnaires en matière de gouvernance financière et économique. Milei aussi toujours considéré comme un « fou » en politique, une « anomalie » propre à une nation maudite économiquement cherche à gagner en crédibilité pour ses actions, sa personne et surtout ses idées pour que demain, le prochain libertarien devienne respectable et puisse être aisément élu.

LES LIBÉRALISMES EN MUTATION DANS LE MONDE

De tout temps, les plus fervents défenseurs du libéralisme voire du libertarianisme sont issus des milieux d'affaires et des classes dominantes de la société mais l'histoire politique récente les rapproche des classes populaires avec l'émergence du populisme sur la scène politique qui semble envahir toutes les démocraties mondiales.

En Argentine, cela n'a pas fait exception avec Javier Milei qui a notamment séduit le mouvement informel du « mejorismo » composé de jeunes urbains relativement précaires et principalement masculins adhérant à des partis anti-systèmes et surtout vivement anti-péronistes tel que le parti libertarien de Javier Milei et sa coalition. Sachant que près d'un tiers des électeurs argentins proviennent de la province urbaine de Buenos Aires, ce mouvement a défini les dynamiques présidentielles portant ainsi au pouvoir, le challenger Milei en 2023 (Azimont & Nardon, 2025).

Sa victoire en premier lieu assez solitaire et anomalique va rapidement se rejoindre à d'autres victoires électorales dans d'autres démocraties telles qu'aux États-Unis où Trump durcit largement sa politique économique après son élection en 2024 par rapport à son premier mandat. Le néolibéralisme classique et relativement doux cède alors sa place en Amérique à des mouvements plus radicaux et brutaux comme au Brésil avec Jair Bolsonaro jusqu'en 2023 (Kourliandsky, 2018) et en Colombie avec Abelardo de la Espriella élu en 2026 (Montoya, 2026). Au cœur d'un continent en difficulté financière lancinante depuis 2009, la solution du libéralisme radical semble séduire. Mais ce mouvement est aussi présent en Europe même si son application reste plus limitée. En France, Emmanuel Macron multiplie les réformes de l'État et du service public en ce sens, tout comme en Italie avec la présidente du conseil des ministres Giorgia Meloni qui tente difficilement de détricoter les organes financiers et sociaux italiens.

L'austérité des uns au profit des autres, refrain de tous les gouvernements libéraux depuis la crise de 2008 revient à la charge ces derniers mois, ces dernières années motivés d'autant plus par les travaux des prolifiques théoriciens de l'économie comme Philippe Aghion. L'horizon grec en Europe semble de moins en moins associé à une fiction lointaine et les mêmes politiciens qui creusent la dette de leur nation semblent s'y tourner ou l'imaginer sans grandes difficultés. Alors est-ce que la nouvelle ère d'une dette d'apparence inexpugnable, des modèles de gouvernance et des modèles sociaux clamés comme insoutenables, se conclura dans les impossibles politiques d'austérité ? Est-ce que les nations encore épargnées par ces politiques y seront invariablement confrontées ? Rien n'est moins sûr mais les cercles libéraux influents dans les démocraties contemporaines s'y préparent activement et consciencieusement.

CONCLUSION

Qu’est-ce qu’être un partisan du libéralisme aujourd’hui ? Au cœur de la mutation de ce dernier une voie semble s’articuler et séduire autour de figures nouvelles telles que Milei, Trump et autres tribuns américains notamment. Mais finalement, le libéralisme classique ne reviendrait-il pas simplement à ses origines ? Ici l’histoire économique peut être la clef pour comprendre la mutation actuelle du libéralisme économique. Ainsi, entre le « laissez-faire » du XIXe siècle et le « délaissez-faire » libertarien contemporain, tous les rapprochent. Face aux développements économiques de l’IA et des technologies de l’information, la dérégularisation de ces industries du charbon d’aujourd’hui reste l’option privilégiée dans les cercles libéraux.

L’enjeu de la dette massive et d’une organisation de l'État tentaculaire, inefficace, digne de la monarchie française de Louis XIV ou Louis XVI, rend l’option de l’innovation financière et économique de la Régence viable et nécessaire ? Ou cela débouchera irrémédiablement à la crise que la Régence ne sut répondre ? Lorsque l’on voit les politiques financières de Milei et des libertariens en perpétuelle quête de chiffres, ne voyons-nous pas de la même façon et avec le même destin un Law de Lauriston en devenir ?

Image n°10 : John Law de Lauriston par Casimir Balthazar, 1843, Musée de la compagnie des Indes orientales, Lorient, France. © Wikimedia commons



BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques

Aghion, P., Akcigit, U., & Howitt, P. (2015). Lessons from Schumpeterian Growth Theory. The American Economic Review, 105(5), 94–99.

Coordination du dossier Posado, T. (2025). Les extrêmes droites en Amérique latine. Recherches internationales, (135). https://shs.cairn.info/revue-recherches-internationales-2025-4?lang=fr

Encaoua, D. (2021). Le processus de destruction créatrice est-il à même de rétablir la croissance économique ? Réflexions à partir de l'ouvrage « Le pouvoir de la destruction créatrice : innovation, croissance et avenir du capitalisme » de Philippe Aghion, Céline Antonin et Simon Bunel (Odile Jacob [2020]). Revue d'économie politique, 131(1), 11–18. https://doi.org/10.3917/redp.311.0017

Giménez Béliveau, V. (2025). Javier Milei, un leader charismatique en temps de crise ? Analyse d'un tango politique renversant en Argentine. L'Homme, 254(2), 5–28. https://shs.cairn.info/revue-l-homme-2025-2-page-5?lang=fr

Ivanov, D. (2025). Does twenty-first-century economic populism exist? In J. Kubik & R. C. M. Mole (Eds.), The Anatomy of Right-Wing Populism: Dealing with transformational fatigue in Central and Eastern Europe (pp. 73–96). UCL Press.

Virage libertarien en Argentine. (2024). La Revue Nouvelle, (5). https://shs.cairn.info/revue-nouvelle-2024-5?lang=fr

Articles de presse

El Cronista. (2026, 30 janvier). El sorpresivo elogio del último Nobel de Economía à Javier Milei : "Está creando...". El Cronista. https://www.cronista.com/economia-politica/el-sorpresivo-elogio-del-ultimo-nobel-de-economia-a-javier-milei-esta-creando/

France 24. (2026, 30 septembre). Rencontre Macron-Milei : agenda chargé entre diplomatie, Mercosur et investissements miniers. France 24. https://www.france24.com/fr/france/20260930-rencontre-macron-milei-agenda-charg%C3%A9-entre-diplomatie-mercosur-et-investissements-miniers

Le Monde. (2018, 26 octobre). Bolsonaro propose une interprétation de la démocratie qui marie libéralisme économique et autoritarisme prétorien. Le Monde. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/26/bolsonaro-propose-une-interpretation-de-la-democratie-qui-marie-liberalisme-economique-et-autoritarisme-pretorien_5375235_3232.html

Le Monde. (2023, 20 novembre). Élections en Argentine : le candidat ultralibéral et antisystème Javier Milei élu président. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2023/11/20/elections-en-argentine-le-candidat-ultraliberal-et-antisysteme-javier-milei-elu-president_6201137_3210.html

Le Monde. (2026, 7 août). En Colombie, le président d'extrême droite Abelardo de la Espriella prend ses fonctions sous le signe de la rupture. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/08/07/en-colombie-le-president-d-extreme-droite-abelardo-de-la-espriella-prend-ses-fonctions-sous-le-signe-de-la-rupture_6740462_3210.html

Le Monde. (2026, 19 août). En Argentine, Amnesty International alerte sur la surveillance numérique accrue sous la présidence Milei. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/08/19/en-argentine-amnesty-international-alerte-sur-la-surveillance-numerique-accrue-sous-la-presidence-milei_6749738_3210.html

Le Monde. (2026, 28 août). En Argentine, la rigueur monétaire au cœur de la réforme de la banque centrale approuvée par les députés. Le Monde. https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/08/28/en-argentine-la-rigueur-monetaire-au-cur-de-la-reforme-de-la-banque-centrale-approuvee-par-les-deputes_6758959_3234.html

Le Monde. (2026, 6 août). En Argentine, Javier Milei contraint de renoncer à son projet facilitant l'achat de terres par des étrangers. Le Monde. https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/08/06/en-argentine-javier-milei-contraint-de-renoncer-a-son-projet-facilitant-l-achat-de-terres-par-des-etrangers_6739943_3234.html

Le Monde. (2026, 10 septembre). En Argentine, Javier Milei attise le réflexe souverainiste autour des Malouines pour contrer le mécontentement. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/09/10/en-argentine-javier-milei-attise-le-reflexe-souverainiste-autour-des-malouines-pour-contrer-le-mecontentement_6769764_3210.html

Le Monde. (2026, 21 octobre). En Espagne, Javier Milei qualifie Pedro Sánchez de dictateur et soutient la droite avant les législatives. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/10/21/en-espagne-javier-milei-qualifie-pedro-sanchez-de-dictateur-et-soutient-la-droite-avant-les-legislatives_6798242_3210.html

Le Monde. (2026, 24 octobre). Argentine : non-lieu pour le président Javier Milei dans l'affaire d'une cryptomonnaie effondrée. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/10/24/argentine-non-lieu-pour-le-president-javier-milei-dans-l-affaire-d-une-cryptomonnaie-effondree_6799280_3210.html

Le Monde. (2026, 25 septembre). Javier Milei dans Le Monde : un économiste ultralibéral qui a su capitaliser sur la colère des Argentins. Le Monde. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2026/09/25/javier-milei-dans-le-monde-un-economiste-ultraliberal-qui-a-su-capitaliser-sur-la-colere-des-argentins_6782211_4500055.html

Le Monde. (2026, 30 septembre). Le président argentin Javier Milei à la recherche d'investisseurs pour soutenir une économie à la peine. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/09/30/le-president-argentin-javier-milei-a-la-recherche-d-investisseurs-pour-soutenir-une-economie-a-la-peine_6786121_3210.html

Le Monde. (2026, 17 octobre). Javier Milei préfère la réalité alternative à celle, beaucoup moins reluisante, de l'économie réelle en Argentine. Le Monde. https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/10/17/javier-milei-prefere-la-realite-alternative-a-celle-beaucoup-moins-reluisante-de-l-economie-reelle-en-argentine_6796410_3232.html

Le Monde. (2026, 5 mars). Symbole durable des politiques d'austérité, la tronçonneuse de Javier Milei s'exporte à l'international. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/03/05/symbole-durable-des-politiques-d-austerite-la-tronconneuse-de-javier-milei-s-exporte-a-l-international_6669573_3210.html

Rifflart, C. (2025). Les limites de la méthode Milei. Alternatives Économiques, (HS3), 46–47. https://doi.org/10.3917/ae.132.0046

Rapport et étude

Azimont, M., & Nardon, L. (2025, juillet). Milei : rompre avec l'État (Notes de l'Ifri). Institut français des relations internationales.

Source institutionnelle et officielle

Direction générale du Trésor. (2026, 3 juin). Argentine : Indicateurs et conjoncture. Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/AR/indicateurs-et-conjoncture

Paris Economic Forum. (2026, 15 juin). Le Paris Economic Forum Prize 2026 est décerné à Philippe Aghion, Javier Milei et Sylvain Catherine [Communiqué de presse]. Paris Economic Forum.

L'ÉVOLUTION DU PROCESSUS DE PAIX EN UKRAINE DANS UN CONTEXTE DE MANIFESTATIONS SOCIALES ET DE DYNAMIQUE CHANGEANTE DES RELATIONS RUSSO-AMÉRICAINES

RÉDIGÉ PAR OLEKSANDR KONOVALENKO



Image n°11 : Donald Trump, Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky © LSM

Au printemps 2026, une nouvelle phase d'activité diplomatique s'est dessinée dans le processus de règlement de la guerre russo-ukrainienne, sous l'effet de l'intensification des contacts des États-Unis avec Moscou et Kyiv. L'administration américaine a tenté de relancer les négociations et de rechercher des possibilités de rapprochement entre les positions des parties. Toutefois, ces initiatives se sont accompagnées de désaccords croissants entre le président américain Donald Trump et le président ukrainien Volodymyr Zelensky (Reuters, 2026).

Ces divergences portaient principalement sur les approches de la conduite de la guerre contre la Fédération de Russie, notamment sur les frappes ukrainiennes visant les infrastructures énergétiques russes, et en particulier les raffineries de pétrole. Après une amélioration temporaire des relations entre Washington et Kyiv durant l'été 2026, cette question est redevenue une source de tensions diplomatiques. Les désaccords concernaient ainsi non seulement la stratégie militaire ukrainienne, mais également les intérêts économiques des États-Unis. (Reuters, 2026).

Le contexte politique intérieur américain joue également un rôle important dans ces événements. Les élections de mi-mandat au Congrès, prévues le 3 novembre 2026, approchent, plaçant les questions liées aux prix de l'énergie et aux résultats de la politique étrangère au centre des préoccupations de l'administration américaine. Dans ce contexte, on peut supposer que Donald Trump cherche à démontrer aux électeurs sa capacité à stabiliser le marché énergétique et à obtenir des avancées diplomatiques dans le règlement de la guerre russo-ukrainienne. Ainsi, l'intensification des contacts entre Washington et Moscou à l'automne 2026 peut également être interprétée à la lumière des enjeux de politique intérieure américaine.

Dès lors, la question de recherche suivante se pose : dans quelle mesure le rapprochement entre Washington et Moscou en septembre–octobre 2026 a-t-il ouvert de nouvelles perspectives de règlement pacifique de la guerre russo-ukrainienne, et comment les désaccords entre les États-Unis et l'Ukraine ont-ils limité ces perspectives ?

Pour répondre à cette question, il convient d'analyser la chronologie des événements diplomatiques, les positions et les intérêts des principaux acteurs des négociations, les effets de la dépendance militaro-technologique de Kyiv à l'égard de Washington, ainsi que les facteurs de politique intérieure aux États-Unis et la situation sociopolitique en Ukraine. Cette démarche permettra d'évaluer les résultats de l'activité diplomatique autour du de la guerre en Ukraine et l'état des perspectives de règlement pacifique à la fin du mois d'octobre 2026.[1]

LES PRÉMICES D'UNE NOUVELLE PHASE DE NÉGOCIATIONS DE PAIX

En janvier et février 2026, la Russie et l'Ukraine ont tenu plusieurs cycles de négociations sous médiation américaine. Le dernier cycle trilatéral s'est déroulé les 17 et 18 février à Genève, après de précédentes rencontres à Abou Dhabi. Malgré certains résultats sur les questions humanitaires et militaro-techniques, les parties ne sont pas parvenues à un accord mettant fin à la guerre. Après février, les négociations trilatérales ont été de fait suspendues, bien que les contacts diplomatiques bilatéraux se soient poursuivis (Reuters, 2026).

La question territoriale demeurait le principal obstacle. Après l'organisation, en septembre 2022, de référendums dans les territoires occupés des oblasts de Donetsk, de Louhansk, de Zaporijjia et de Kherson, la Russie a annoncé leur incorporation à son territoire le 30 septembre 2022. Ces actes n'ont pas été reconnus par la communauté internationale et ont été rejetés par l'Ukraine comme une violation de son intégrité territoriale. Lors des négociations ultérieures, Moscou a continué d'exiger le retrait des forces ukrainiennes des territoires du Donbass encore sous leur contrôle. Kyiv rejetait ces exigences et défendait, pour sa part, un cessez-le-feu préalable le long de la ligne de contact existante. La partie russe subordonnait la possibilité d'une cessation durable des hostilités à un accord préalable sur les principales conditions politiques et territoriales du règlement. L'incompatibilité de ces approches empêchait la conclusion d'un accord, même avec la participation de médiateurs internationaux (Reuters, 2026).

En septembre 2026, Washington a entrepris une nouvelle tentative pour intensifier les contacts diplomatiques avec les deux parties. C'est toutefois à cette période qu'un nouveau désaccord est apparu entre les dirigeants américains et ukrainiens, au sujet des frappes de l'Ukraine contre les infrastructures énergétiques russes. Le 13 septembre, Donald Trump a appelé Volodymyr Zelensky à mettre fin aux attaques contre les raffineries russes, notamment les installations liées à la production de gazole. La partie ukrainienne a, au contraire, affirmé son intention de poursuivre ces opérations, qu'elle considérait comme un moyen efficace d'affaiblir le potentiel militaro-économique russe. Les frappes contre les raffineries perturbaient la production et l'approvisionnement en produits pétroliers, créant des difficultés supplémentaires sur le marché russe des carburants (Reuters, 2026).

Pour Kyiv, ces opérations constituaient un moyen d'agir sur les ressources économiques soutenant l'effort de guerre. Pour l'administration Trump, elles sont devenues un sujet de désaccord dans un contexte de hausse des prix internationaux des carburants et de volonté de Washington de stabiliser les marchés énergétiques. L'effet des frappes ukrainiennes doit néanmoins être replacé dans un contexte international plus large. D'autres facteurs influaient sur l'évolution des prix mondiaux, en premier lieu les tensions au Moyen-Orient et les perturbations des approvisionnements énergétiques passant par le détroit d'Ormuz. Ainsi, à la fin du mois de septembre, la question énergétique était devenue une source supplémentaire de tensions entre Washington et Kyiv, alors que les négociations russo-ukrainiennes demeuraient dans l'impasse.

L'ACCORD ÉNERGÉTIQUE RUSSO-AMÉRICAIN ET SES CONSÉQUENCES POLITIQUES

Le 9 octobre 2026, Donald Trump a annoncé la conclusion d'un accord avec Vladimir Poutine prévoyant la livraison de plus de 300 000 tonnes de gazole russe aux marchés américain et internationaux. Dans le cadre de cet accord, Washington a temporairement assoupli certaines sanctions imposées à la Russie. L'administration américaine a justifié cette décision par la nécessité de stabiliser les prix des carburants (Reuters, 2026).



Image n°12 : Steve Witkoff, Volodymyr Zelensky et Jared Kushner © EuroNews

Le même jour, des consultations ont eu lieu à Miami entre des représentants des États-Unis, de l'Ukraine et de pays européens, avec la participation de Steve Witkoff et de Jared Kushner. Selon les informations publiées par Reuters le 12 octobre, les représentants américains ont expliqué à la délégation ukrainienne que l'accord énergétique s'inscrivait dans une initiative diplomatique plus large visant à reprendre les négociations avec Moscou. Washington espérait qu'une proposition de coopération économique limitée contribuerait à assouplir la position russe et à créer les conditions d'un retour au processus de négociation trilatéral. (Reuters, 2026)

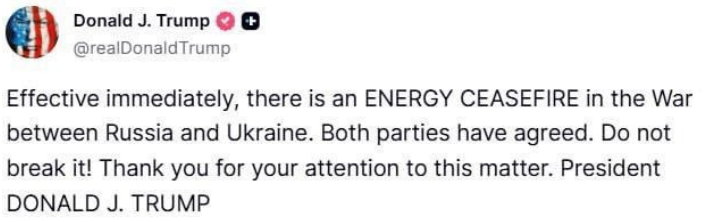


Image n°13 : Publication de Donald Trump annonçant un cessez-le-feu énergétique © Truth Social, compte @realDonaldTrump, 11 octobre 2026

L'accord revêtait également une dimension de politique intérieure américaine. À l'approche des élections de mi-mandat au Congrès, prévues le 3 novembre 2026, la hausse des prix des carburants pouvait peser sur le soutien de l'opinion publique à l'administration Trump. Dans ces conditions, la possibilité de montrer une stabilisation du marché énergétique et une reprise des négociations sur l'Ukraine pouvait constituer un avantage politique pour l'administration en place.

Cependant, des concessions économiques à la Russie sans cessation préalable des hostilités comportaient certains risques pour le processus de négociation. Moscou obtenait la possibilité d'accroître ses exportations de produits pétroliers sans s'engager à modifier ses revendications territoriales. Pour Kyiv, une telle approche signifiait un possible affaiblissement de la pression exercée par les sanctions sur la Russie, sans garantie de parvenir à un accord de paix.

LA SITUATION POLITIQUE ENTRE WASHINGTON ET KYIV

Le 10 octobre 2026, au lendemain de l'annonce de l'accord russo-américain sur le gazole, Donald Trump a publiquement appelé à l'organisation de nouvelles élections présidentielles en Ukraine. Le président américain a accusé Volodymyr Zelensky de ne pas parvenir à conclure un accord de paix avec la Russie et a critiqué la poursuite des frappes ukrainiennes contre les raffineries. Selon Trump, il avait personnellement averti Zelensky de la nécessité de mettre fin à ces opérations, mais la partie ukrainienne avait continué ses attaques. Le même jour, Zelensky a établi un lien entre l'assouplissement des sanctions américaines sur le gazole russe et de nouvelles frappes russes contre Zaporijjia, qui ont fait vingt morts selon Reuters. De son côté, Vladimir Poutine a déclaré, après son entretien téléphonique du 9 octobre avec Trump, qu'une reprise immédiate des négociations de paix était peu probable, invoquant des attaques de drones ukrainiens contre Moscou (Reuters, 2026).

Le 11 octobre, Trump a annoncé la conclusion d'un accord russo-ukrainien de cessation réciproque des frappes contre les infrastructures énergétiques, qui devait, selon lui, entrer immédiatement en vigueur. Moscou n'a toutefois pas confirmé l'existence d'un tel accord, tandis que Zelensky a déclaré attendre de Washington les modalités précises du cessez-le-feu proposé. Les combats se sont poursuivis.Le 13 octobre, le président ukrainien a signalé de nouvelles frappes de missiles russes. Le 16 octobre, Donald Trump a de nouveau critiqué les attaques ukrainiennes contre les raffineries russes, les qualifiant de « honte ». Il a également déclaré qu'il lui était plus difficile de traiter avec Zelensky qu'avec Poutine et a accusé le président ukrainien de ne pas vouloir conclure d'accord. Kyiv, à l'inverse, plaidait pour une participation plus active des États européens au processus de paix, afin d'élargir le cercle des acteurs internationaux associés aux négociations (Reuters, 2026).

ELON MUSK ET LES RESTRICTIONS DES COMMUNICATIONS SATELLITAIRES STARLINK



Image n°14 : Des militaires ukrainiens installent des câbles de connexion Starlink © Reuters

Le 14 octobre 2026, des militaires ukrainiens ont signalé des restrictions affectant le fonctionnement de Starlink et de sa version militaire Starshield, des systèmes de communication satellitaire développés par la société américaine SpaceX d'Elon Musk. Les forces armées ukrainiennes utilisent ces systèmes pour assurer les communications entre unités, le pilotage de drones, le renseignement et la coordination des opérations militaires. Selon Serhii Beskrestnov, conseiller du président ukrainien pour les technologies radio, les restrictions ont été mises en place dans la nuit du 13 au 14 octobre, sans notification préalable à la partie ukrainienne. Les terminaux satellitaires ont commencé à perdre leur connexion lorsque les appareils se déplaçaient à plus de 160 km/h, ce qui a compliqué l'emploi des drones, notamment ceux destinés à intercepter les cibles aériennes russes. Des militaires ukrainiens ont fait état de l'annulation de plusieurs opérations en raison de ces difficultés techniques (Reuters, 2026).

La situation a suscité des désaccords entre l'administration américaine et la direction de SpaceX quant à la responsabilité des restrictions. Elon Musk a déclaré que le système militaire Starshield relevait du contrôle du gouvernement des États-Unis, qui fixait lui-même ses conditions d'utilisation.

Des représentants de l'administration américaine ont, pour leur part, nié toute implication de Donald Trump dans ces restrictions. Reuters a néanmoins rapporté le 15 octobre, en citant des responsables américains et occidentaux, que l'ordre de limiter le fonctionnement de Starshield provenait de la Maison-Blanche. Selon The Wall Street Journal du 22 octobre, Trump aurait ensuite demandé à Musk de rétablir le service. Le 24 octobre, le ministère ukrainien de la Défense a annoncé le rétablissement de communications satellitaires stables lorsque les terminaux se déplaçaient à plus de 400 km/h (Reuters, 2026 ; Associated Press, 2026).

Le même jour Elon Musk a publiquement accusé les militaires ukrainiens d'avoir enfreint les conditions d'utilisation du service commercial Starlink en l'employant pour des frappes offensives de drones. Selon lui, une telle utilisation n'avait jamais été autorisée et la fonctionnalité correspondante avait été bloquée une semaine auparavant.

L'entrepreneur a toutefois souligné que Starlink continuait à soutenir la défense de l'Ukraine et que son interruption entraînerait, selon son appréciation, un effondrement immédiat du front ukrainien. Musk a également affirmé que les communications satellitaires de SpaceX avaient contribué à empêcher l'avancée russe durant les premiers jours de l'invasion à grande échelle, alors que d'autres moyens de communication étaient détruits ou brouillés.

À l'en croire, aucune entreprise privée au monde n'aurait fait davantage que SpaceX pour défendre l'Ukraine. Il a simultanément vivement critiqué les partisans de la poursuite de la guerre qui, selon lui, ne proposaient aucune solution réaliste pour y mettre fin. La partie ukrainienne a néanmoins contesté ses accusations, affirmant que Starlink n'était pas utilisé pour des frappes offensives à longue portée sur le territoire russe (Reuters, 2026 ; Associated Press, 2026).

LES CONTACTS DIPLOMATIQUES ET LES OBSTACLES PERSISTANTS AU RÈGLEMENT PACIFIQUE

Le 19 octobre 2026, l'éventualité d'une rencontre trilatérale entre Vladimir Poutine, Donald Trump et le président chinois Xi Jinping, proposée par le dirigeant russe en marge du sommet de novembre de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) en Chine, a été rendue publique. Selon The Wall Street Journal, l'une des questions susceptibles d'être abordées était le règlement de la guerre russo-ukrainienne, sans participation directe des dirigeants ukrainiens. Le porte-parole du président russe, Dmitri Peskov, a confirmé que cette possibilité avait été évoquée, tout en soulignant qu'aucun ordre du jour n'avait été convenu. Donald Trump s'est dit disposé à envisager cette rencontre, tout en indiquant préférer se concentrer sur le désarmement nucléaire.

L'initiative a suscité une réaction négative de Kyiv : le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Andrii Sybiha, a déclaré que discuter de l'avenir de l'Ukraine sans sa participation risquait de compliquer la recherche de la paix. Le 25 octobre, la partie russe a annoncé le début des préparatifs du sommet, même si les modalités définitives de sa tenue demeuraient incertaines (Reuters, 2026).

Le 20 octobre 2026, des négociations se sont tenues à Oslo entre Steve Witkoff, envoyé spécial du président des États-Unis, Volodymyr Zelensky et des représentants du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Union européenne et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Les participants ont examiné les conditions possibles d'une cessation des hostilités, les garanties de sécurité pour l'Ukraine et les perspectives de reprise des négociations trilatérales. Dès le 21 octobre, Witkoff a rencontré Vladimir Poutine à Saint-Pétersbourg et lui a présenté les propositions discutées auparavant avec les représentants ukrainiens et européens.

À l'issue de cette rencontre, Iouri Ouchakov, conseiller du président russe, a fait état de la disposition de Moscou à reprendre en novembre les négociations avec les États-Unis et l'Ukraine.

La Russie n'a cependant pas annoncé de révision de ses revendications territoriales. Malgré la poursuite des contacts diplomatiques, des frappes de missiles russes ont touché Kyiv le 22 octobre, illustrant la continuation des hostilités en parallèle des négociations (Reuters, 2026).

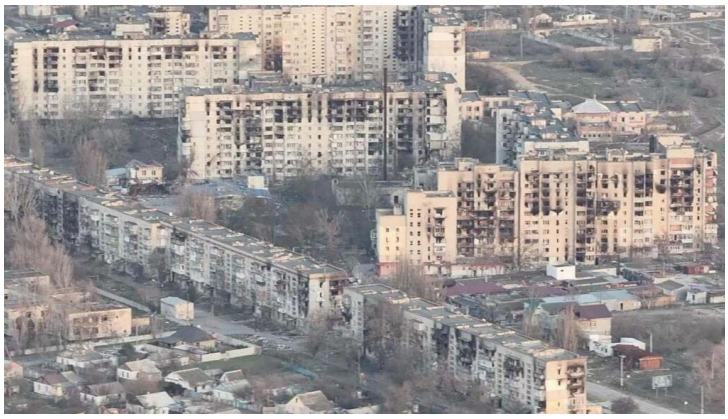


Image n°15 : Vue d'Olechky, ville de l'oblast de Kherson sous contrôle russe © RFI

Le 23 octobre, la Russie et l'Ukraine ont également annoncé un accord de cessez-le-feu localisé dans le secteur de la ville d'Olechky, dans l'oblast de Kherson, sous contrôle russe. Avec la médiation de Melania Trump, première dame des États-Unis, les parties ont convenu d'une suspension temporaire des combats exclusivement dans cette zone, à compter du 27 octobre, afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et l'évacuation des civils. Cet accord ne prévoyait aucune cessation des hostilités sur les autres secteurs du front. Le même jour, un échange de prisonniers de guerre a eu lieu selon la formule « 270 contre 270 ». Volodymyr Zelensky a également annoncé la préparation de négociations trilatérales au niveau technique, envisagées pour la première moitié du mois de novembre à Abou Dhabi (Reuters, 2026).

Le 25 octobre, le conseiller diplomatique du Kremlin, Iouri Ouchakov, a confirmé que la Russie était disposée à reprendre les négociations trilatérales avec l'Ukraine et les États-Unis après le 4 novembre, sans qu'une date précise ait encore été fixée (Kyiv Post, 2026).

Malgré les accords humanitaires obtenus, la question territoriale reste le principal obstacle à l'élaboration d'une feuille de route pour un règlement pacifique. La Russie continue d'exiger le retrait des forces ukrainiennes des territoires du Donbass encore contrôlés par Kyiv, condition inacceptable pour la partie ukrainienne.

Les prochaines négociations techniques pourraient contribuer à résoudre des questions humanitaires et à organiser de nouveaux échanges de prisonniers de guerre, mais elles ne suppriment pas les désaccords fondamentaux entre Moscou et Kyiv. Les possibilités de pression économique américaine demeurent par ailleurs limitées : les droits de douane de 200 % proposés par Donald Trump auraient probablement un effet restreint compte tenu du faible volume des échanges commerciaux des États-Unis avec les deux pays. La politique de sanctions reste l'un des principaux instruments de Washington, qu'il s'agisse de renforcer les restrictions visant la Russie ou de les assouplir en échange de concessions. Toutefois, à la fin d'octobre 2026, il ne paraît pas possible d'identifier une base réaliste de compromis sur la question territoriale qui permettrait d'aboutir à un véritable accord de paix.

LES MANIFESTATIONS SOCIALES ET LA SITUATION POLITIQUE INTÉRIEURE EN UKRAINE



Image n°16 : Alexandre Todorov lors d'une conférence de presse
© Strana.UA

En septembre et octobre 2026, des manifestations appelant à un règlement pacifique de la guerre russo-ukrainienne ont eu lieu à Kyiv. Parmi leurs initiateurs publics figurait Alexandre Todorov, qui se présente comme un militaire de la 41e brigade des forces armées ukrainiennes et appelait les citoyens à participer aux rassemblements pour obtenir une intensification des négociations de paix. Des manifestations se sont tenues les 10 septembre et 3 octobre, tandis que de nouveaux appels à manifester circulaient sur les réseaux sociaux. Les participants réclamaient principalement une fin rapide de la guerre et un débat public plus large sur les conditions possibles d'un accord de paix.

Ces protestations n'ont toutefois pas eu, jusqu'à présent, d'influence notable sur les positions des dirigeants ukrainiens ou sur le déroulement des négociations internationales (ZMINA, 2026 ; Strana.ua, 2026).

Selon les médias, Alexandre Todorov a été arrêté le 19 septembre, soupçonné d'avoir quitté son unité militaire sans autorisation. Il a ensuite été libéré sous caution, avant d'être de nouveau placé en détention. Au 25 octobre 2026, selon des informations diffusées sur Telegram, Todorov se trouve en détention provisoire. Malgré l'absence de résultats politiques notables, les manifestations organisées témoignent de l'existence, en Ukraine, d'initiatives citoyennes favorables à la fin de la guerre et à la relance du processus de paix (Strana.ua, 2026).

CONCLUSION

L'analyse menée montre que le rapprochement entre Washington et Moscou en septembre–octobre 2026 a favorisé l'intensification des contacts diplomatiques et créé certaines conditions propices à une reprise des négociations de paix, sans pour autant entraîner un rapprochement substantiel des positions russe et ukrainienne. L'administration de Donald Trump a accentué la pression sur Volodymyr Zelensky afin d'obtenir son accord pour négocier avec Moscou, tout en consentant certaines concessions économiques à la Russie, notamment dans le cadre de l'accord sur les livraisons de gazole.

Le président américain s'est également prononcé en faveur de nouvelles élections présidentielles en Ukraine, mais Zelensky a rejeté cette initiative, invoquant l'impossibilité d'organiser un scrutin en toute sécurité dans un pays en guerre. La question territoriale, sur laquelle les positions des parties demeurent fondamentalement divergentes, reste le principal obstacle à l'élaboration d'une feuille de route pour la paix. L'éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'OTAN conserve également son importance, mais les désaccords territoriaux paraissent, à ce stade, constituer un obstacle plus sérieux à la conclusion d'un accord.

Parallèlement, les désaccords entre Washington et Kyiv, notamment ceux liés à Starlink, ont mis en évidence la forte dépendance des forces armées ukrainiennes à l'égard du soutien militaro-technologique américain. Une réduction brutale de cette aide pourrait sérieusement dégrader la situation de l'Ukraine sur le front et entraîner des conséquences difficilement réversibles, ce qui limite également la possibilité pour Washington de recourir à de telles mesures de pression.

Ainsi, le rapprochement russo-américain a élargi les possibilités de dialogue diplomatique, mais n'a pas encore produit de résultats concrets en vue d'un accord de paix, tandis que les différends entre les États-Unis et l'Ukraine ont encore compliqué le processus de négociation. Malgré la possibilité persistante d'un compromis futur, il ne paraît pas possible, à la fin d'octobre 2026, de définir un mécanisme réaliste permettant de surmonter les principaux désaccords. Les perspectives de règlement dépendront des résultats des prochaines négociations et de la volonté des parties de revoir leurs positions.

Image n°17 : Un opérateur de drone ukrainien installe un terminal Starlink sur un drone d'attaque près de la ligne de front dans la région de Donetsk, à l'est de l'Ukraine, le 26 juin 2026 © Maria Senovilla/EPA



BIBLIOGRAPHIE

Articles de presse

Associated Press. (2026, 24 octobre). Musk says he was behind Starlink speed restriction after service in Ukraine is restored. https://apnews.com/article/a3a0139dfc23365550306dd66fe43daa

Fornusek, M. (2026, 20 octobre). Witkoff to visit St. Petersburg after Zelensky talks. The Kyiv Independent. https://kyivindependent.com/witkoff-to-visit-st-petersburg-after-zelensky-talks-norways-pm-says/

Jégo, M., & Gatinois, C. (2026, 22 octobre). War in Ukraine: Bolstered by Trump's support, Putin refuses to back down. Le Monde. https://www.lemonde.fr/en/international/article/2026/10/22/war-in-ukraine-bolstered-by-donald-trump-s-support-vladimir-putin-refuses-to-back-down_6761086_4.html

Kyiv Post. (2026, 24 octobre). Trump weighs 200% tariffs on Ukraine and Russia, doubts impact. https://www.kyivpost.com/post/88047

Kyiv Post. (2026, 25 octobre). Russia open to US-Ukraine trilateral talks after Nov. 4. https://www.kyivpost.com/post/88122

Radio Free Europe/Radio Liberty. (2026, 11 octobre). Trump announces energy cease-fire between Ukraine, Russia as countries trade strikes. https://www.rferl.org/a/europe-backs-zelenskyy-trump-russia-diesel-deal-drone-strikes/33874495.html

Reuters. (2026, 14 octobre). Ukraine says SpaceX limits Starlink operations, disrupting military. https://www.investing.com/news/stock-market-news/ukraine-says-spacex-limits-starlink-operations-disrupting-military-4948343

Reuters. (2026, 19 octobre). Kremlin says Putin, Trump and Xi could hold a three-way meeting in China next month. https://www.reuters.com/world/china/kremlin-says-putin-trump-xi-could-hold-three-way-meeting-china-next-month-2026-10-19/

Reuters. (2026, 20 octobre). US envoy Witkoff to meet Putin, Trump presses Kyiv to settle. https://www.reuters.com/business/media-telecom/zelenskiy-meet-witkoff-trump-praises-russia-rebukes-ukraine-2026-10-20/

Reuters. (2026, 21 octobre). Putin hosts Trump envoy for new Ukraine peace talks, frees US citizen held in Russia. https://www.investing.com/news/world-news/putin-hosts-trump-envoy-for-new-ukraine-peace-talks-frees-us-citizen-held-in-russia-4962103

Reuters. (2026, 22 octobre). Russia bombs Kyiv and Ukraine fires drones towards Moscow, despite talk of renewing negotiations. https://www.marketscreener.com/news/missiles-strike-ukraine-s-kyiv-reuters-witness-says-ce785cd9dc8ff327

Reuters. (2026, 23 octobre). First Russian diesel from Putin-Trump deal heading for US, data shows. https://www.reuters.com/business/energy/tanker-carrying-40000-t-russian-diesel-heads-new-york-after-putin-trump-deal-2026-10-23/

Reuters. (2026, 23 octobre). Russia, Ukraine agree on ceasefire in embattled town, to hold peace talks next month. https://www.reuters.com/world/europe/russia-ukraine-agree-ceasefire-embattled-town-hold-peace-talks-next-month-2026-10-23/

Reuters. (2026, 24 octobre). Key dates in the latest slump in US-Ukrainian ties. https://www.investing.com/news/world-news/key-dates-in-the-latest-slump-in-usukrainian-ties-4970789

Reuters. (2026, 24 octobre). Ukraine says Starshield back to normal, Musk says Kyiv violated terms. https://www.reuters.com/world/europe/ukraine-says-starlink-starshield-operating-400-kph-after-week-throttling-2026-10-24/

Reuters. (2026, 25 octobre). How Ukraine's strikes on Russian energy sites deepened the rift with Trump. https://www.reuters.com/legal/government/how-ukraines-strikes-russian-energy-sites-deepened-rift-with-trump-2026-10-25/

Reuters. (2026, 9 octobre). Trump says Russia to immediately supply 300,000 tons of diesel fuel. https://www.reuters.com/business/energy/trump-big-announcement-coming-up-diesel-2026-10-09/

Strana.ua. (2026, 3 octobre). У центрі Києва зібралася акція протесту. https://strana.one/ukr/news/513204-u-tsentri-kijeva-zibralasja-aktsija-protestu.html

Ukrainska Pravda. (2026, 24 octobre). Zelensky a confirmé le rétablissement de Starlink et de Starshield. https://www.pravda.com.ua/eng/news/2026/10/24/8059550/

Sources institutionnelles et officielles

Trump, D. J. (2026, 11 octobre). Publication annonçant un « energy ceasefire » entre la Russie et l'Ukraine [Publication sur Truth Social]. Truth Social. https://truthsocial.com/@realDonaldTrump/posts/117422699218841250

ÉRUPTION PÉTROLIÈRE À AGADEM : DÉFIS ET SOUVERAINETÉ ENVIRONNEMENTALE AU NIGER

RÉDIGÉ PAR ZANGBE HOUNGBEDJI



Image n°18 : Une gerbe massive de pétrole brut noir jaillit du puits Goumeri-W8 à la verticale et retombe en éclaboussure, formant un panache sombre bien plus haut que la clôture grillagée sur le site pétrolier d'Agadem.

Source : https://just-infodz.com/algerie-niger-experts-sonatrach-puits-petrolier-agadem/



Image n°19 : La fosse de forage du puits Goumeri-W8 est envahie de boue et de pétrole noir, avec des parois de terre et de sable éboulées tout autour.

Source : https://business-management-africa.com/index.php

Le 25 septembre 2026, sur le site pétrolier d'Agadem, dans le nord-est du Niger, le puits Goumeri-W8 a été le théâtre d'un incident industriel d'une gravité exceptionnelle. Exploité par CNPC Niger Petroleum S.A., filiale locale du groupe chinois China National Petroleum Corporation (CNPC), le puits a connu une éruption de pétrole brut et de gaz, projetant d'importantes quantités d'hydrocarbures à plus de dix mètres de hauteur. Les images relayées par la télévision nationale, puis par la presse internationale, ont montré un phénomène spectaculaire. Ce dernier s'est présenté comme un jet sombre jaillissant du sol avant que le pétrole ne ruisselle sur plusieurs centaines de mètres. Au-delà de son caractère impressionnant, l'incident a soulevé une question fondamentale qui s'articule autour de la conciliation entre l'exploitation d'une ressource stratégique et la protection durable des territoires sur lesquels elle repose.

Dans son communiqué du 12 octobre, le ministère nigérien du Pétrole indiquait que la situation était partiellement contenue, mais que l'éruption n'était pas encore totalement maîtrisée. La plateforme, qui accueille également des puits Goumeri W-3 et W-4, était fortement dégradée et l'intégrité de ces deux installations voisines était compromise. Aucun décès n'avait été signalé, mais deux employés exposés lors de la première journée avaient été hospitalisés. Les causes de l'incident demeurent à établir et une enquête indépendante avait été annoncée, avec l'appui d'experts algériens (Ministère du Pétrole du Niger, 2026).

Au moment où cet article est rédigé, il importe de distinguer les faits établis des conséquences encore incertaines. Les informations publiques disponibles ne permettent pas de dresser un bilan définitif des volumes de pétrole libérés, de l'étendue exacte de la contamination ni des éventuels effets sanitaires à long terme. La gravité visuelle de l'éruption ne suffit pas, à elle seule, à mesurer l'ensemble de ses conséquences écologiques.

Mais cette incertitude ne justifie pas l'inaction. Elle rend plutôt indispensables des investigations transparentes, indépendantes et scientifiquement rigoureuses.

L'événement survient dans un contexte où le pétrole occupe une place croissante dans la stratégie économique du Niger. La production nationale de brut a dépassé 20,35 millions de barils en 2024, tandis que les recettes pétrolières annoncées pour cette même année excèdent 200 milliards de francs CFA selon l'Agence nigérienne de presse (ANP, 2025). Le développement du secteur représente ainsi une possibilité de financement des infrastructures, des services publics et de la diversification économique. Depuis la mise en service du pipeline d'exportation vers le Bénin, le pétrole nigérien s'inscrit également dans des circuits commerciaux internationaux qui dépassent largement les frontières nationales. C'est précisément là que réside le paradoxe. La ressource qui doit renforcer l'autonomie économique du Niger peut aussi exposer ses territoires à des risques industriels, sanitaires et environnementaux. Les revenus pétroliers sont susceptibles de soutenir le développement, mais une partie des coûts de leur production peut être supportée par les populations locales, notamment lorsque les dispositifs de prévention, de contrôle et de réparation sont insuffisants. Dès lors, dans quelle mesure l'éruption pétrolière d'Agadem révèle-t-elle les contradictions entre les ambitions de développement économique du Niger, sa souveraineté sur ses ressources naturelles et la nécessité de protéger durablement son environnement ?

L'hypothèse défendue ici est que l'incident ne doit pas être analysé uniquement comme un accident technique. Il constitue également un révélateur des conditions politiques, économiques et institutionnelles dans lesquelles s'exerce la souveraineté pétrolière. L'analyse examinera d'abord les risques écologiques et les limites de leur évaluation, puis les rapports entre la souveraineté économique et responsabilité des acteurs.

I-UNE CATASTROPHE INDUSTRIELLE AUX CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES POTENTIELLEMENT DURABLES

1 - Les faits et la gestion de l'incident

Le bloc pétrolier d'Agadem, situé dans l'est du Niger, constitue le principal centre de production pétrolière du pays. Son développement est étroitement lié à la présence de CNPC, acteur majeur de l'industrie pétrolière chinoise. L'incident de Goumeri W-8 concerne une installation située au cœur d'un secteur stratégique, dont l'importance économique s'est accrue avec l'ouverture du Niger aux exportations de brut.

Selon le ministère nigérien du Pétrole, l'éruption a entraîné des projections de pétrole et de gaz à plus de dix mètres de hauteur. La dégradation de la plateforme et la fragilisation de deux puits voisins ont rendu nécessaire la sécurisation de l'installation. Le problème ne se limitait donc pas au pétrole déjà répandu à la surface. Il concernait aussi la maîtrise de la source de l'éruption et la prévention d'une aggravation de l'accident (Ministère du Pétrole du Niger, 2026).

La réponse publique annoncée comprenait le déploiement permanent d'une mission du ministère sur le site, un suivi quotidien de la situation, des mesures conservatoires et de contrôle à l'égard de l'opérateur, ainsi que la mise en place d'une enquête indépendante. Ces dispositions constituent des premières étapes importantes, mais leur efficacité ne peut être appréciée à partir de leur seule annonce. Il faut également connaître les résultats des opérations, les moyens techniques mobilisés et les conditions dans lesquelles l'enquête est conduite.

Une éruption de puits peut, de manière générale, être liée à une perte de contrôle de la pression, à une défaillance des équipements et des dispositifs de sécurité. Toutefois, il serait prématuré d'attribuer l'événement de Goumeri W-8 à une cause particulière sans conclusions techniques publiées. La distinction est essentielle car elle permet non seulement d'analyser les mécanismes possibles d'un accident, mais aussi d'établir ceux qui l'ont effectivement provoqué.

La sécurisation du site suppose ainsi deux opérations complémentaires. La première consiste à arrêter ou à maîtriser l'éruption et à protéger les installations voisines. La seconde consiste à contenir les hydrocarbures déjà libérés, puis à déterminer leur devenir. Une intervention efficace doit tenir compte de ces deux temporalités à savoir, empêcher l'accident de se poursuivre et éviter que ses conséquences ne s'inscrivent durablement dans le milieu naturel.

2 - Les risques pour les écosystèmes et les populations

La première préoccupation concerne les sols. Le pétrole brut contient un mélange complexe d'hydrocarbures, dont certains composés peuvent persister dans l'environnement ou présenter une toxicité pour les organismes vivants. Lorsqu'il pénètre dans le sol, il peut modifier certaines propriétés physiques et chimiques du substrat, perturber les communautés microbiennes et affecter la croissance de la végétation. La nature et la durée de ces effets dépendent notamment de la composition du pétrole, de la quantité déversée, de la profondeur de pénétration et des phénomènes climatiques.

Dans un environnement aride ou semi-aride, l'absence de pluies abondantes ne signifie pas que les risques de pollution sont négligeables. Les températures élevées peuvent favoriser l'évaporation de certaines fractions volatiles, mais elles n'éliminent pas nécessairement les composés les moins volatils ni les fractions persistantes. Les épisodes pluvieux peuvent ensuite modifier la distribution des contaminants, en favorisant leur déplacement vers des zones basses ou leur infiltration dans certaines couches du sol.

La question de l'eau est particulièrement importante. Les ressources hydriques des régions sahéliennes sont soumises à des contraintes fortes, et les eaux souterraines jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement humain et les activités pastorales. Une étude publiée dans Nature Sustainability montre que la vulnérabilité des nappes à la pollution varie selon les caractéristiques hydrogéologiques et les conditions de recharge. Elle souligne aussi les limites d'une évaluation fondée sur la seule apparence du terrain (Podgorski et al., 2024).

Cet article portant sur un pays du Sahel occidental, ne permet pas, à cet effet, de conclure directement à une contamination des eaux autour de Goumeri W-8. Il justifie cependant une investigation hydrogéologique adaptée au site. Les conséquences possibles dépassent les seules composantes physiques de l'environnement.

Dans les espaces où les activités liées à la terre, occupent une place importante, la dégradation des pâturages, la contamination éventuelle de points d'eau ou la restriction d'accès à certaines zones peuvent fragiliser les moyens de subsistance. Les éleveurs pourraient être contraints de modifier leurs itinéraires, d'allonger leurs déplacements ou de supporter des coûts supplémentaires pour abreuver les troupeaux. Ces effets doivent être documentés auprès des communautés concernées. Ils ne peuvent être tenus pour avérés en l'absence d'enquête locale. Les risques sanitaires exigent la même prudence car une exposition aux hydrocarbures ou à certains gaz peut présenter des dangers, selon les substances présentes, leur concentration, la durée de l'exposition et les conditions de travail.

L'hospitalisation de deux employés signale qu'il y a des conséquences humaines immédiates, mais les informations publiques disponibles ne suffisent pas à caractériser la nature exacte de leurs blessures ni à établir un risque sanitaire généralisé. Il conviendrait de publier, dans le respect du secret médical, les informations agrégées nécessaires à l'évaluation des risques professionnels et de la qualité de l'air. Pour cela, il faut donc éviter deux erreurs symétriques : minimiser les conséquences au motif qu'elles ne sont pas encore mesurées, ou présenter tous les dommages envisageables comme s'ils avaient déjà été constatés. La rigueur scientifique impose de distinguer les dangers inhérents à la situation, les expositions effectivement observées et les dommages démontrés.

3 - Une urgence écologique encore difficile à mesurer

Au 21 octobre 2026, les informations publiques consultées ne permettent pas d'établir un bilan environnemental définitif de l'incident. Cette lacune ne constitue pas une preuve d'absence de dommages. Elle révèle plutôt la nécessité d'un dispositif de mesure capable de transformer une situation d'urgence en diagnostic vérifiable. Un tel diagnostic devrait notamment comprendre des prélèvements de sols à différentes distances du puits, des analyses d'eau adaptées aux ressources hydriques locales, une surveillance de la qualité de l'air et une cartographie des surfaces affectées. Les mesures devraient être accompagnées d'informations sur les méthodes utilisées, les dates de prélèvement, les concentrations observées et les seuils de comparaison retenus. Des échantillons de référence, prélevés hors de la zone affectée lorsque cela est possible, aideraient à distinguer les effets de l'accident des caractéristiques préexistantes du milieu.

La question de l'indépendance est tout aussi importante car l'entreprise exploitante dispose de compétences techniques indispensables, tandis que l'Etat possède la légitimité pour coordonner la réponse et faire appliquer la réglementation. Toutefois, la confiance publique exige que les résultats puissent être examinés par des laboratoires compétents et, lorsque cela est possible, indépendants des acteurs directement impliqués. Les autorités devraient rendre les résultats accessibles dans un format compréhensible, en précisant les incertitudes et les éventuelles limites des analyses.

L'enjeu dépasse ainsi la production d'un bilan immédiat. Certains effets environnementaux peuvent se manifester progressivement, notamment lorsque les contaminants persistent dans les sols ou se déplacent avec l'eau. Une surveillance limitée à la période de crise risquerait de négliger ces évolutions. Par conséquent, il faudrait prévoir des mesures répétées dans le temps, avec des indicateurs permettant de suivre la qualité des milieux et l'efficacité des opérations de dépollution. L'incident d'Agadem rappelle finalement une exigence fondamentale : l'incertitude scientifique doit conduire à mieux mesurer, non à suspendre la responsabilité publique. La connaissance des dommages est une condition de leur réparation, mais aussi un instrument de prévention pour les installations futures.

II - SOUVERAINETÉ PÉTROLIÈRE ET RESPONSABILITÉ DES ACTEURS : UN ENJEU DE RELATIONS INTERNATIONALES

1 - Le pétrole au cœur de la stratégie économique du Niger

Pour comprendre la portée politique de l'incident d'Agadem, il faut le replacer dans la transformation récente de l'économie nigérienne. La production pétrolière a commencé en 2011 et s'est développée grâce aux investissements de CNPC. Pendant plusieurs années, l'absence d'une infrastructure d'exportation de grande capacité a limité les débouchés du brut nigérien. La mise en service du pipeline Niger-Bénin a changé cette configuration en reliant les champs d'Agadem au terminal portuaire de Sémè-Kpodji, sur la côte béninoise. Long d'environ 1 950 kilomètres, cet oléoduc transfrontalier est opérationnel depuis mars 2024. Il s'inscrit dans un partenariat entre les gouvernements nigérien et béninois et la China National Oil and Gas Exploration and Development Company, filiale de CNPC (IPIS & Laboratoire Société-Environnement, 2026). Cette infrastructure donne au Niger un accès aux marchés internationaux, mais crée également une interdépendance entre les pays frontaliers, les opérateurs industriels et les acheteurs de pétrole.

À cet effet, il est à constater que l'enjeu économique est considérable. En effet, selon les données rapportées par l'Agence nigérienne de presse, la production nationale a dépassé 20,35 millions de barils en 2024, et les recettes pétrolières annoncées pour cette année-là ont excédé 200 milliards de francs CFA (ANP, 2025). Ces chiffres illustrent le potentiel budgétaire du secteur, sans suffire à mesurer son effet net sur le développement. Celui-ci dépend également des coûts de production, de la répartition des revenus, des dépenses publiques financées grâce au pétrole et de la capacité de l'économie à se diversifier. Cependant, la dépendance à une ressource extractive comporte plusieurs risques. En effet, les recettes publiques peuvent fluctuer avec les cours internationaux, tandis que les investissements concentrés dans un secteur peuvent détourner des capitaux et des compétences d'autres activités.

Une hausse des exportations ne garantit pas, à elle seule, une amélioration durable des conditions de vie. La question centrale est celle de la transformation d'une ressource souterraine, épuisable par nature, en capacités économiques et sociales durables.

L'incident de Goumeri W-8 introduit une autre dimension dans cette réflexion. Il montre que le développement pétrolier doit être évalué au regard des risques qu'il peut contenir. Les infrastructures qui permettent de générer des recettes sont aussi des installations susceptibles de produire des dommages. Leur contribution au développement ne peut donc être appréciée sans tenir compte des dépenses de prévention, de surveillance, de remise en état et d'indemnisation.

Par ailleurs, la dimension internationale est essentielle car le partenariat avec la Chine a permis d'apporter des financements, des technologies et un accès aux marchés. Mais il soulève aussi des questions sur la capacité de négociation du pays hôte, la transparence des contrats et les conditions dans lesquelles les risques sont répartis entre l'investisseur, l'État et les populations. Ces questions ne supposent pas de considérer les partenariats étrangers comme intrinsèquement défavorables. Elles invitent plutôt à examiner les règles concrètes qui les encadrent et les garanties dont disposent les différentes parties.

2 - La responsabilité de l'entreprise et le rôle de l'État

L'éruption de Goumeri W-8 impose de déterminer les causes de l'accident et les responsabilités éventuelles. Le ministère du Pétrole a annoncé une enquête indépendante et indiqué que les premières constatations conduisent à écarter la piste criminelle ou terroriste. Cette orientation préliminaire ne constitue toutefois pas une conclusion définitive sur les causes techniques de l'événement. L'enquête devra notamment examiner l'état du puits, les dispositifs de contrôle de pression, les procédures de maintenance, les mécanismes d'alerte et les conditions d'intervention. Il sera également nécessaire d'établir si les normes applicables ont été respectées et si les moyens de prévention étaient adaptés aux risques connus. Une enquête crédible doit pouvoir identifier les défaillances éventuelles sans présumer la culpabilité de l'opérateur.

Par ailleurs, la responsabilité de l'entreprise ne se réduit pas à la gestion immédiate de la crise. En effet, selon les obligations juridiques effectivement applicables, elle peut comprendre des exigences de prévention des dommages. Les modalités précises dépendent notamment du droit nigérien, des autorisations et contrats concernés, ainsi que des éventuels engagements contractuels ou internationaux pertinents. En ce sens, le code pétrolier nigérien de 2007 affirme, à son article 3, que les gisements et accumulations naturelles d'hydrocarbures situés sur le territoire national sont la propriété exclusive de l'État et que celui-ci exerce des droits souverains sur les opérations pétrolières (République du Niger, 2007). Cette disposition établit le principe de la maîtrise publique de la ressource. Elle ne dispense cependant pas d'examiner les dispositions environnementales applicables, les clauses des contrats pétroliers et les mécanismes de contrôle de leur exécution.

Il convient également de distinguer plusieurs formes de responsabilité. La responsabilité technique concerne les circonstances de l'éruption. La responsabilité juridique porte sur d'éventuels manquements aux obligations applicables. La responsabilité financière concerne la prise en charge des mesures d'urgence, de la dépollution et des dommages démontrés. Enfin, la responsabilité politique concerne la capacité des pouvoirs publics à protéger l'intérêt général, à contrôler l'opérateur et à rendre compte de leurs décisions. Ces responsabilités sont liées, mais elles ne se confondent pas. De fait, une défaillance technique ne démontre pas automatiquement une faute juridique. Inversement, l'absence de faute établie ne signifie pas qu'il n'existe aucun dommage à réparer ni aucune mesure de prévention à renforcer.

La déclaration ministérielle selon laquelle les responsabilités seront établies et les dommages pris en charge constitue donc un engagement important. Sa portée dépendra de sa traduction en décisions vérifiables, à savoir la publication des conclusions de l'enquête, l'identification des obligations de chaque acteur, le financement des opérations de dépollution et le traitement des demandes d'indemnisation. Cette transparence est d'autant plus importante que le partenariat industriel comporte une dimension transnationale. Lorsque des entreprises, des capitaux et des infrastructures relient plusieurs pays, la responsabilité ne peut reposer uniquement sur la bonne volonté des acteurs. Elle doit être organisée par des règles claires, des mécanismes de contrôle crédibles et des voies de recours accessibles.

3 - La responsabilité de l’entreprise et le rôle de l’État

La souveraineté sur les ressources naturelles est souvent comprise comme le droit d’un État à décider de leur exploitation, de leurs conditions d’accès et de leur commercialisation. Cette conception demeure fondamentale, notamment pour les pays producteurs qui cherchent à accroître leur autonomie économique et à mieux négocier leurs partenariats internationaux. Mais l’incident d’Agadem invite à élargir cette définition. Un État peut juridiquement posséder ses ressources tout en dépendant d’opérateurs étrangers pour leur extraction, leur sécurisation ou leur commercialisation. La propriété nationale du sous-sol ne garantit donc pas automatiquement une maîtrise complète des technologies, des informations et des risques associés à son exploitation. Il faut ainsi distinguer la souveraineté juridique, qui porte sur les droits reconnus à l'État, de la souveraineté opérationnelle, qui renvoie à sa capacité réelle de contrôler les installations, d’accéder aux données techniques, d’inspecter les sites et de faire respecter les normes.

Une troisième dimension peut être qualifiée de souveraineté environnementale : la capacité à prévenir les dommages, à protéger les ressources naturelles et à garantir que les populations ne supportent pas seules les conséquences de l’activité extractive. Cette dernière dimension ne signifie pas que l’État doit renoncer au pétrole. Elle suppose qu’il puisse définir les conditions dans lesquelles l’exploitation est acceptable, y compris lorsque ces conditions imposent des investissements supplémentaires à l’opérateur ou une interruption temporaire de certaines activités.

Par ailleurs, l’enjeu est aussi distributif car les revenus de l’exploitation peuvent bénéficier à l’ensemble du pays par l’intermédiaire du budget public, tandis que les nuisances industrielles sont concentrées dans des territoires précis. Si les communautés locales subissent une dégradation de leur environnement sans accès à l’information, sans participation aux décisions et sans réparation des dommages, la distribution des bénéfices et des risques devient profondément asymétrique.

La souveraineté environnementale implique, à cet effet, une exigence de justice. Elle suppose que les décisions pétrolières tiennent compte des populations concernées, que leurs préoccupations soient entendues et que les conséquences locales de l’exploitation ne soient pas invisibilisées par les indicateurs nationaux de croissance ou d’exportation.

Dans cette perspective, la présence d’un opérateur étranger ne constitue pas, en elle-même, la négation de la souveraineté nationale. La question décisive est de savoir si le partenariat permet à l’État d’exercer effectivement ses prérogatives, notamment en matière de sécurité industrielle et de protection de l’environnement. C’est à l’épreuve de l’incident, davantage qu’à travers les seuls discours sur l’indépendance économique, que cette capacité peut être appréciée.

CONCLUSION

L’éruption pétrolière de Goumeri W-8 constitue un avertissement pour le Niger. Elle met en évidence la vulnérabilité des installations industrielles et les difficultés que peut représenter la maîtrise d’un accident majeur dans un secteur devenu essentiel à la stratégie économique nationale. Elle rappelle également que les conséquences d’un tel événement ne peuvent être évaluées uniquement à partir de son impact immédiat sur la production. Entre autres, elles doivent être recherchées dans les sols, les ressources en eau, les conditions de vie et les moyens de subsistance des populations concernées. L’incident ne permet pas, à lui seul, de conclure à une défaillance juridique de CNPC Niger Petroleum, ni à l’insuffisance générale de la politique pétrolière nigérienne. Ces questions exigent des enquêtes et des données vérifiables. En revanche, il permet d’identifier des exigences incontournables, à savoir, l’établissement des causes de l’éruption, la publication des résultats des analyses environnementales, la détermination des responsabilités selon le droit applicable et l’assurance pour la réparation des dommages démontrés.

La problématique posée appelle ainsi une réponse claire : la souveraineté économique ne peut être dissociée de la responsabilité environnementale. La propriété nationale des hydrocarbures constitue un fondement juridique essentiel, mais elle ne garantit pas, à elle seule, que l'État maîtrise les risques industriels ni que les bénéfices de l'exploitation profitent durablement à la population. La souveraineté se mesure aussi à la capacité d'imposer des normes, de contrôler leur application, de protéger les territoires et de rendre des comptes.

Pour le Niger, l'enjeu consiste à transformer la richesse pétrolière en développement durable, plutôt qu'à confondre l'augmentation des exportations avec la réussite économique. Cela implique de renforcer les institutions de contrôle, de garantir la transparence des opérations et de consacrer une part des revenus extractifs à la diversification économique et à la protection des écosystèmes.

Aussi, l'enseignement dépasse le cas nigérien car dans de nombreux pays producteurs, les ressources naturelles constituent à la fois une promesse de développement et une source de vulnérabilité. La question n'est pas seulement de savoir à qui appartient le sous-sol, mais qui bénéficie de son exploitation, qui en supporte les risques et qui dispose des moyens d'obtenir réparation. À cet effet, dans quelles conditions les pays producteurs peuvent-ils exploiter leurs ressources naturelles sans faire supporter aux populations les coûts écologiques du développement ? La réponse dépendra de leur capacité à faire de la protection de l'environnement non pas une contrainte extérieure à la souveraineté économique, mais l'une de ses conditions essentielles.

Image n°20 : Les installations de traitement du brut au cœur du bassin d'Agadem : le défi d'une exploitation moderne face aux fragilités de l'écosystème sahélien © CNPC/Agence Nigérienne de Presse



BIBLIOGRAPHIE

Agence nigérienne de presse. (2025, 26 juillet). An 2 du CNSP : Plus de 20 millions de barils de pétrole brut produits en 2024 (ministère du Pétrole). https://anp.ne/ne/an-2-du-cnsp-plus-de-20-millions-de-barils-de-petrole-brut-produits-en-2024-ministere-de-petrole/

Ministère du Pétrole du Niger. (2026, 12 octobre). Communiqué relatif à la situation du puits Goumeri W-8 (bloc Agadem). https://petrole.gouv.ne/event-details.php?id=16

TV5MONDE, avec AFP. (2026, 15 octobre). « Un incident d'une gravité exceptionnelle » : ce que l'on sait de l'éruption et la fuite géante de pétrole au Niger. https://information.tv5monde.com/afrique/un-incident-dune-gravite-exceptionnelle-ce-que-lon-sait-de-leruption-et-la-fuite-geante-de-petrole-au-niger-2841759

Extractive Industries Transparency Initiative — ITIE-Niger. (2026). Rapport ITIE 2023 du Niger. https://eiti.org/fr/documents/rapport-itie-2023-du-niger

IPIS, & Laboratoire Société-Environnement de l'Université de Parakou. (2026, 14 janvier). Les grands projets d'infrastructures comme outil de développement local ? Le pipeline d'exportation Niger-Bénin et son impact sur les communautés rurales au nord du Bénin. https://ipisresearch.be/fr/publication/les-grands-projets-dinfrastructure-comme-outil-de-developpement-local-le-pipeline-dexportation-niger-benin-et-son-impact-sur-les-communautes-rurales-au-nord-du-benin/

Podgorski, J., Kracht, O., Araguas-Araguas, L., Terzer-Wassmuth, S., Miller, J., Straub, R., Kipfer, R., et al. (2024). Groundwater vulnerability to pollution in Africa's Sahel region. Nature Sustainability, 7, 558–567. https://doi.org/10.1038/s41893-024-01319-5

République du Niger. (2007). Loi n° 2007-01 du 31 janvier 2007 portant Code pétrolier. Ministère du Pétrole du Niger. https://www.petrole.gouv.ne/uploads/documents/Code-Petrolier-2007.pdf

Remerciements

Le bureau de l'AMRI de l’année universitaire 2021-2022 étant à l'initiative de ce projet mérite nos plus sincères remerciements. Nous remercions par ailleurs le bureau actuel, à savoir Cloé Bar et Clara Vermissen, toutes deux coprésidentes, pour leur soutien dans le maintien et le développement de cette revue.

Cette édition a été créée de toutes pièces par des étudiants engagés et motivés pour produire un travail sérieux et approfondi. C'est pourquoi nous souhaitons également remercier : Victor Blanc, Oleksandr Konovalenko, Éloise Borde, Ismaël West et Houngbedji Zangbe.

Enfin, nous tenons à remercier Élisabeth Tarran, Guillaume Marie, Édouard Paquier et Éloïse Herbeteau, responsables communication de l'AMRI, pour la gestion des réseaux et des publications de la revue.

Équipe de rédaction

LÉNY ROYER-PERRUSSEL, JULIEN DURAND, EMMA LESAGE & JILANI LARNAOUT

